

REPUBLIQUE GABONAISE



# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

---

MISSION MINISTERIELLE ENTREPRENEURIAT ET COMMERCE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR

2015

**Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.**

**La présentation du bilan pour la mission reprend :**

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au sein de la mission.

**Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :**

**Le bilan stratégique du programme détaille :**

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

**Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :**

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au sein du programme.

**Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :**

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

**L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :**

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

**Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :**

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>2</b>
<b><u>MISSION ENTREPRENEURIAT ET COMMERCE</u></b>	<b><u>5</u></b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION</b>	<b>6</b>
PRESENTATION DE LA MISSION	6
PERIMETRE DE LA MISSION	6
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	6
PRINCIPALES REFORMES	7
AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	8
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>16</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	16
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	17
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DE LA MISSION	18
<b><u>PROGRAMME PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT, DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE</u></b>	<b><u>19</u></b>
<b><u>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</u></b>	<b><u>20</u></b>
<b><u>PRESENTATION DU PROGRAMME</u></b>	<b><u>20</u></b>
<b><u>CADRAGE STRATEGIQUE</u></b>	<b><u>22</u></b>
<b><u>RESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES</u></b>	<b><u>23</u></b>
<b><u>AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE</u></b>	<b><u>24</u></b>
<b><u>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</u></b>	<b><u>35</u></b>
<b><u>RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE</u></b>	<b><u>35</u></b>
<b><u>RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME</u></b>	<b><u>36</u></b>
<b><u>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</u></b>	<b><u>37</u></b>
<b><u>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT</u></b>	<b><u>37</u></b>
<b><u>EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS</u></b>	<b><u>38</u></b>
<b><u>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</u></b>	<b><u>39</u></b>
<b><u>TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL</u></b>	<b><u>39</u></b>
<b><u>TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES</u></b>	<b><u>39</u></b>
<b><u>TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS</u></b>	<b><u>41</u></b>
<b><u>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</u></b>	<b><u>42</u></b>
<b><u>PROGRAMME PROMOTION DES ECHANGES</u></b>	<b><u>44</u></b>
<b><u>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</u></b>	<b><u>45</u></b>
<b><u>PRESENTATION DU PROGRAMME</u></b>	<b><u>45</u></b>
<b><u>AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE</u></b>	<b><u>50</u></b>
<b><u>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</u></b>	<b><u>57</u></b>
<b><u>RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE</u></b>	<b><u>57</u></b>
<b><u>RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DU PROGRAMME</u></b>	<b><u>58</u></b>
<b><u>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</u></b>	<b><u>59</u></b>
<b><u>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT</u></b>	<b><u>59</u></b>
<b><u>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</u></b>	<b><u>60</u></b>
<b><u>TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL</u></b>	<b><u>60</u></b>
<b><u>TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES</u></b>	<b><u>60</u></b>
<b><u>TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS</u></b>	<b><u>61</u></b>
<b><u>TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u></b>	<b><u>61</u></b>
<b><u>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</u></b>	<b><u>62</u></b>

<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>64</b>
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>64</b>
<b>AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE</b>	<b>68</b>
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>74</b>
<b>RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE</b>	<b>74</b>
<b>RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DU PROGRAMME</b>	<b>75</b>
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>76</b>
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT</b>	<b>76</b>
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>77</b>
<b>TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL</b>	<b>77</b>
<b>TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES</b>	<b>77</b>
<b>TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS</b>	<b>78</b>
<b>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</b>	<b>79</b>

# MISSION ENTREPRENEURIAT ET COMMERCE

# BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **MINISTRE du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat, du Tourisme et du Développement des Services.**

## PRESENTATION DE LA MISSION

### PERIMETRE DE LA MISSION

La mission entrepreneuriat et commerce vise la promotion des échanges, le développement des petites et moyennes entreprises, des entreprises artisanales, des coopératives de production et des structures associatives.

A ce titre, elle est chargée de :

- La régulation et l'élaboration des normes en matière de commerce ;
- L'élaboration des mécanismes de promotion des PME ;
- La mise en place des mécanismes favorisant l'éclosion de l'artisanat gabonais ;
- L'appui au regroupement des acteurs de développement local ;
- L'identification et le soutien des populations et des groupements vulnérables.

**La Mission Entrepreneuriat et Commerce** est en articulation avec les missions ci-après :

- Action extérieure du Gabon ;
- Administration du territoire ;
- Economie forestière ;
- Gestion des finances publiques et des ressources humaines ;
- Industrie et mines ;
- Politiques agricoles et de pêche ;
- Protection sociale ;
- Ressources pétrolières, énergétiques, hydrauliques et nucléaires ;
- Santé.

La mission est segmentée en trois programmes :

- Promotion de l'Entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale ;
- Promotion des échanges ;
- Pilotage et soutien aux politiques de l'Entrepreneuriat et du commerce.

## PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Le cadre juridique et institutionnel dans lequel se meut la mission intègre les lois, ordonnances, décrets et arrêtés ci-après :

Au titre des lois :

- La loi n°016/2005 du 20 septembre 2006 portant promotion des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries ;
- La loi 13/83 du 31 décembre 1983, érigeant l'Agence gabonaise de promotion industrielle et artisanale en Agence nationale de promotion de la petite et moyenne entreprise ;
- L'ordonnance 10/89 réglementant les activités de commerçants, d'industriels et d'artisans en République Gabonaise.

En ce qui concerne les décrets :

- Le décret n°0331/PR/MPMEAC du 28 février 2013 portant attribution et organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Commerce ;
- Le décret n°1325/PR/MFPRAME du 2 octobre 1991 portant attribution de la fonction de Secrétaire Général de Ministère, ensemble des textes modificatifs subséquents ;
- Le décret n°357/PR/PM/SEPME du 7 mars 1984 portant approbation des statuts de l'Agence nationale de promotion de la petite et moyenne entreprise ;

- Le décret n°01404/PR/MPMEA du 6 décembre 2011 portant attributions et organisation de la Direction Générale de l'Economie Sociale ;
- Le décret n°258/PR/MCPMEADS du 28 avril 2015 portant réorganisation de la Direction Générale du Commerce ;
- Le décret n°262/PR/MCPMEADS du 28 avril 2015 portant réorganisation de la Direction Générale de la Petite et Moyenne Entreprises ;
- Le décret n°238/PR/MCPMEADS du 05 avril 2015 portant réorganisation de la Direction Générale de l'Artisanat et du Développement des Services ;
- Le décret n°0501/PR/MCEILPLC du 01 août 2002 portant attribution et organisation de la Direction Générale de la Lutte contre la Pauvreté.

## PRINCIPALES REFORMES

---

Les réformes majeures dans la mission entrepreneuriat et commerce sont d'ordre organisationnel, structurel et fonctionnel :

- L'acquisition d'un nouveau bâtiment répondant aux normes et regroupement toutes les Directions Générales ;
- L'opérationnalisation des directions centrales au sein des secrétariats généraux de Ministère (Direction centrale des systèmes d'information, Direction centrale des ressources humaines, Direction centrale des affaires financières, Direction centrale des affaires juridiques, Direction centrale des archives et de la documentation, Direction centrale de la communication) ;
- La réorganisation de la Direction Générale de l'Artisanat par l'intégration du développement des services ;
- La réorganisation de la Direction Générale du Commerce ;
- Le développement du système d'information du Ministère.

Ces réformes ont un impact budgétaire en terme d'investissement (aménagement du nouvel immeuble, installation du réseau téléphonique et Ethernet, ameublement, équipement informatique et moyens roulants) et de fonctionnement des nouvelles directions (Direction centrale des affaires juridiques, Direction centrale des archives et de la documentation, Direction centrale de la communication, Direction centrale des systèmes d'information).

**OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : Avoir suscité la mise en place de 125 groupements locaux générateurs de revenus (GLGR) pour les populations des 25 départements en décrochage.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu 1 : le dispositif d'appui à la création des groupements locaux à élaborer
- Résultat annuel attendu 2 : 25 GLGR à créer

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : le dispositif d'appui à la création des groupements locaux est en cours d'élaboration.
- Résultat annuel N°2 : aucun GLGR n'a été créé.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de groupements locaux générateurs de revenus créés (a)	Nombre	NA	NA	25	0	-25	1	125(cumulé 2015-2017)
Taux d'élaboration du dispositif d'appui (b)	%	NA	NA	100 %	20%	-80%	100%	NA

Sources : DGES, DGLP.

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

En 2015, il avait été prévu à la fois la mise en place d'un système d'appui à la création des groupements locaux générateurs de revenus (GLGR) et la création de 25 GLGR.

Mais l'atteinte de cet objectif nécessitait préalablement une mission de prospection dans 5 départements en décrochage.

Cette mission a permis l'organisation d'un système d'échange et de communication avec les responsables locaux des départements d'une part et l'identification de plusieurs GLGR en voie de formalisation. À la suite de ces activités, le Programme s'est heurté à plusieurs contraintes dans la mise en œuvre de cet objectif. Comme contraintes, on peut citer, entre autres :

- l'insuffisance des crédits alloués au programme ;
- le retard dans l'exécution du budget de l'année 2015 ;
- le faible taux des engagements des crédits autorisés (15% pour le 2<sup>ème</sup> trimestre, 35% pour le 3<sup>ème</sup> et 50% pour le 4<sup>ème</sup> trimestre) ;
- la réticence ou le refus des fournisseurs à préfinancer la commande publique;
- le mouvement de grève ayant paralysé le fonctionnement régulier de tous les services publics durant 5 mois (janvier-mai 2015).

En dépit de ces contraintes qui expliquent aussi les écarts liés aux résultats, il convient de retenir que le processus est moyennement en marche.



## OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : Avoir développé le poids des PME-PMI gabonaises dans l'économie nationale.

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 1000 PME-PMI gabonaises en activité ;
- Résultat annuel N°2 : contribution de 22% des PME-PMI gabonaises au PIB.

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 1 800 PME-PMI sont en activité ;
- Résultat annuel N°2 : contribution de 22% des PME-PMI gabonaises au PIB.

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de PME-PMI gabonaises en activité (a)	Nombre	NA	NA	1000	1 800	+800	2000	5000
Contribution des PME-PMI gabonaises au PIB (b)	%	21 %	22%	22 %	22%	0%	23 %	25 %

Sources : DGPME

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

En 2015, il avait été prévu l'identification de 1000 PME-PMI gabonaises en activité. L'opération d'identification qui est en cours de réalisation a permis de recenser plus 1 800 PME. Ce nombre sera revu à la hausse puisque 200 opérateurs n'ont pas à ce jour retourné les fiches d'identification qu'ils détiennent.

En dépit de certaines contraintes constatées sur le terrain, l'opération de l'identification des opérateurs économiques est en marche.

## OBJECTIF STRATEGIQUE 3: Avoir suscité la création de 1000 emplois dans les secteurs de l'artisanat et de l'économie sociale.

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 100 nouveaux emplois à créer dans le secteur Artisanat ;
- Résultat annuel N°2 : 100 nouveaux emplois à créer dans le secteur Economie sociale.

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : aucun nouvel emploi n'a été créé ;
- Résultat annuel N°2 : aucun nouvel emploi n'a été créé.

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle

						Prévision)		
Nombre de nouveaux emplois créés dans le secteur Artisanat	Nombre	NA	0	100	0	-100	100	NA
Nombre de nouveaux emplois créés dans le secteur Economie sociale	Nombre	NA	0	100	0	-100	100	NA

Sources : DGADS, DGES

#### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

En 2015, il avait été prévu la création de 100 nouveaux emplois dans le secteur Artisanat et 100 autres dans le secteur de l'Economie Sociale.

Mais l'atteinte de cet objectif nécessitait préalablement des actions de promotion des produits et services de l'artisanat et de l'économie sociale, des études des possibilités d'incitation financière et d'allègements des charges sociales et fiscales avec la DGI et la CNSS.

Pour cette année, il a été procédé à :

- la rédaction des termes de références ;
- l'élaboration des fiches techniques et des formulaires d'enquêtes ;
- l'élaboration de la note de présentation en Conseil des Ministres.

En dépit, de certaines difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cet objectif, son taux d'exécution est de l'ordre de 15%.

Le retard dans l'exécution du budget de l'année 2015, le faible taux des engagements des crédits (15% pour 2<sup>ème</sup> trimestre, 35% pour le 3<sup>ème</sup> et 50% pour le 4<sup>ème</sup> trimestre) et le mouvement de grève ayant paralysé le fonctionnement régulier de tous les services publics durant 5 mois (janvier-mai 2015) sont les difficultés majeures identifiées.

**OBJECTIF STRATEGIQUE 4: Etre parvenu à bien connaître les entreprises exportatrices et leurs filières de rattachement.**

#### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

##### **Rappel des résultats annuels attendus**

- Résultat annuel N°1 : Le fichier des entreprises exportatrices à concevoir.
- Résultat annuel N°2 : 500 entreprises exportatrices à enregistrer dans le fichier.
- Résultat annuel N°3 : 500 entreprises exportatrices doivent faire l'objet d'une fiche de présentation synthétique

##### **Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : Le fichier des entreprises exportatrices est partiellement conçu : taux d'avancement 30% ;
- Résultat annuel N°2 : 89 entreprises exportatrices ont été identifiées mais pas encore enregistrées ;
- Résultat annuel N°3 : 89 entreprises exportatrices ont fait l'objet d'une fiche de présentation synthétique.

#### **Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision	2015 Réalisation	Ecart 2015 (Réalisation - Prévision)	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux	%	NA	12%	88%	30 %	-58%	58%	NA

d'avancement dans l'élaboration du fichier								
Nombre d'entreprises identifiées non enregistrées dans le fichier	Nombre	NA	NA	500	89	-411	110	550 (2017)
Nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'une fiche synthétique	Nombre	NA	NA	500	89	-411	110	550 (2017)

Sources : DGC, DGD (DG Douane),

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats**

Cet objectif prévoyait :

- L'élaboration du fichier des entreprises exportatrices ;
- L'enregistrement de 500 entreprises exportatrices dans le fichier ;
- L'élaboration des fiches synthétiques pour les 500 entreprises exportatrices.

A ce jour, les résultats suivants ont été atteints :

- Taux d'élaboration du fichier des entreprises exportatrices est estimé à 30% ;
- 89 entreprises exportatrices dans le fichier sont identifiées et enregistrées dans le fichier manuel ;
- 89 entreprises exportatrices ont une fiche synthétique.

Le fichier des entreprises est encore dans la phase de conception.

Les entreprises identifiées sont issues du fichier produit par les services de la douane. L'examen de ce fichier fait ressortir 89 entreprises exportatrices réellement en activité.

**OBJECTIF STRATEGIQUE 5 : Etre parvenu à délivrer 24000 cartes de commerçant.****Niveau de réalisation des résultats annuels****Rappel de résultats annuels attendus**

- Résultat annuel N°1 : 8000 cartes de commerçants à délivrer

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : 2500 cartes de commerçants ont été délivrées

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision	2015 Réalisation	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de cartes de commerçants établies et délivrées	Nombre	NA	4018	8000	6 518 (cumulé 2014-2015)	-1 482	12000 (cumulé 2014-2016)	24000 (cumulé 2014-2017)

Source : DGC

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

**Explication du niveau d'atteinte des résultats**

Cet objectif prévoyait :

- 8000 (cumulés 2014-2015) cartes de commerçants à délivrer, soit environ 4 000 cartes de commerçants pour l'année 2015;

A ce jour, les résultats suivants ont été atteints :

- 6 518 (cumulés 2014-2015) cartes de commerçants ont été délivrées, soit environ 2 500 cartes pour l'année 2015 ;

L'opération d'établissement et de délivrance des cartes de commerçants étant suspendue en cours d'année, le résultat attendu n'a pu être atteint.

**OBJECTIF STRATEGIQUE 6 : Etre parvenu à tirer pleinement profit des avantages offerts par le programme AGOA****Niveau de réalisation des résultats annuels****Rappel des résultats annuels attendus**

- Résultat annuel N°1 : La valeur des exportations dans le cadre de la loi AGOA doit être réalisée 900 millions F CFA ;
- Résultat annuel N°2 : 2 exportateurs doivent profiter du programme AGOA ;
- Résultat annuel N°3 : La journée nationale de l'AGOA à organiser ;
- Résultat annuel N°4 : Le forum international de l'AGOA à organiser.

**Résultats effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : Aucune exportation dans le cadre du programme AGOA n'a été renseignée par les parties prenantes sectorielles.
- Résultat annuel N°2 : aucun exportateur n'a profité du programme AGOA ;
- Résultat annuel N°3 : La journée nationale de l'AGOA a été organisée ;
- Résultat annuel N°4 : Le forum international de l'AGOA a été organisé.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision	2015 Réalisation	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Volume des exportations	FCFA	NA	274M	900 M	NA	1000M	1500M (2017)

dans le cadre AGOA							
Nombre d'exportateurs dans le cadre AGOA	Nombre	NA	NA	2	NA	2	10 (2017)
Taux d'avancement du projet de journée nationale de l'AGOA	%	NA	NA	100%	100%	100%	100%
Taux d'avancement du projet de forum international de l'AGOA	%	NA	NA	NA	100%	NA	NA

#### **Explication du niveau d'atteinte des résultats**

L'absence d'une stratégie nationale AGOA ne permet pas de disposer des mécanismes de collecte des données commerciales quantitatives liées à ce programme.

Pour 2016, l'élaboration d'une stratégie nationale AGOA et la création d'un centre de ressources AGOA permettront de mieux tirer profit de ce programme.

**OBJECTIF STRATEGIQUE 7 : Sur la période 2014-2017, être parvenu à mettre en place un système performant de gestion des Ressources Humaines**

#### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

##### **Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu 1 : 479 agents du Ministère doivent bénéficier d'une action de formation, dont 226 au programme Soutien, 53 au programme Entrepreneuriat et 200 au programme Echanges ;
- Résultat annuel attendu 2 : 200 agents du Ministère doivent être chacun dotés d'une fiche de poste ;
- Résultat annuel attendu 3 : les 3 programmes de la mission doivent avoir un titre 2 intégralement renseigné.

##### **Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : 62 agents du Ministère ont bénéficié d'une action de formation, dont 40 au programme Soutien, 20 au programme Entrepreneuriat et 12 au programme Echanges ;
- Résultat annuel attendu N°2 : 81 agents du Ministère sont dotés chacun d'une fiche de poste ;
- Résultat annuel attendu N°3 : aucun programme de la mission n'a obtenu un titre 2 intégralement renseigné.

#### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'agents du	Nombre	22	142	173	62	-112 (cumulé)	250	600

Ministère ayant bénéficié d'une action de formation								
Nombre de PAP 2016 du Ministère avec un titre 2 intégralement renseigné	Nombre	0	3	3	0	-3	3	3
Nombre d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste	Nombre	0	100	100	81	-11 (cumulé)	250	1100

Source : SG, DCRH

### Explication du niveau d'atteinte des résultats

Outre le suivi des carrières des agents, l'objectif visait, pour cette année, le renforcement de capacités des agents, l'élaboration des fiches de poste, la maîtrise de la masse salariale par programme :

**Résultat 1** : Des séminaires de formation sur la rédaction et la déontologie administrative ont été organisés :

- à l'intention des chargés d'études du Secrétariat Général et des Directions Centrales opérationnelles soit 25 participants ;
- à l'endroit des délégués provinciaux soit 15 participants ;
- à l'endroit des agents du commerce soit 35 participants.

**Résultat 2** : la masse salariale de la MONP est quasiment connue. Quelques ajustements doivent être effectués pour tenir compte des augmentations encourus en juillet 2015.

La masse salariale des emplois contractuels et permanents étant toujours en gestion centralisée reste encore logée au programme pilotage et soutien.

**Résultat 3** : Sur la base du modèle transmis par la Direction Générale de la Fonction Publique, quelques fiches de poste ont élaborées et doivent être validées pour permettre la généralisation. Les modèles de fiches de poste vont être transmis aux différents responsables pour leur permettre de produire les fiches de postes des agents.

**OBJECTIF STRATEGIQUE 8 : Avoir réussi d'ici à fin 2017 à mettre en place un système d'information ministériel intégré**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel du résultat attendu

- Résultat annuel attendu N°1 : **500 agents du Ministère à connecter à l'internet**

#### Résultat annuel effectivement atteint

- Résultat annuel N°1 : **187 agents du Ministère sont connectés à l'internet**

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Prévision actualisée	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'agents du Ministère connectés à internet	Nombre	187	500	500	187	-313	500	

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats**

Cet objectif porte sur l'amélioration des conditions de travail des agents du ministère notamment en offrant des outils de travail (Internet, ordinateurs, logiciels, applications, etc.).

Pour l'année 2015, il a été question de :

- permettre aux agents d'accéder à internet afin de garantir l'efficacité des services et sécuriser leurs outils de travail. Cette opération qui est conduite par l'entreprise INTRACOM GABON, pressentie pour conduire les travaux d'installation du réseau Wifi au site d'Awendjé. Cela va permettre de connecter près de 500 postes simultanément à l'internet.
- installer des lignes téléphoniques dans les bureaux des responsables (Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes 1 & 2, certains directeurs, les secrétariats des Directeurs Généraux, et quelques pools de chefs de services et chargés d'études).

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
<b>13.500</b>	<b>Promotion entrepreneurial, artisanat</b>	<b>565 299 616</b>	<b>520 753 890</b>	<b>-44 545 726</b>	<b>565 299 616</b>	<b>520 753 890</b>	<b>-44 545 726</b>
13.500.1	<i>Promotion des PME</i>	314 657 304	288 296 377	--26 360 927	314 657 304	288 296 377	--26 360 927
13.500.2	<i>Promotion des activités artisanales</i>	185 604 952	172 609 625	-12 995 327	185 604 952	172 609 625	-12 995 327
13.500.3	<i>Promotion de l'économie sociale</i>	65 037 360	59 847 888	-5 189 472	65 037 360	59 847 888	-5 189 472
<b>13.507</b>	<b>Promotion des échanges</b>	<b>1 667 789 292</b>	<b>1 526 966 588</b>	<b>-140 822 704</b>	<b>1 667 789 292</b>	<b>1 526 966 588</b>	<b>-140 822 704</b>
13.507.1	<i>Promotion du Commerce National</i>	368 943 448	339 835 858	-29 107 590	368 943 448	339 835 858	-29 107 590
13.507.2	<i>Promotion du Commerce International</i>	1 298 845 844	1 187 130 730	-111 715 114	1 298 845 844	1 187 130 730	-111 715 114
<b>13.514</b>	<b>Pilotage et Soutien aux politiques d'entrepreneuriat et du Commerce</b>	<b>941 835 500</b>	<b>201 136 792</b>	<b>-740 698 708</b>	<b>941 835 500</b>	<b>201 136 792</b>	<b>-740 698 708</b>
13.514.1	<i>Pilotage de la stratégie ministérielle</i>	48 851 728	38 414 587	-10 437 141	48 851 728	38 414 587	-10 437 141
13.514.2	<i>Coordination administrative</i>	892 983 772	162 722 205	-730 261 567	892 983 772	162 722 205	-730 261 567
<b>Total pour la mission</b>		<b>3 174 924 408</b>	<b>2 248 857 270</b>	<b>-926 067 138</b>	<b>3 174 924 408</b>	<b>2 248 857 270</b>	<b>-926 067 138</b>

### Explication des principaux écarts

Sur un montant de crédits disponibles dans la mission de **926 067 138 FCFA** le disponible du programme « Pilotage et Soutien aux politiques d'entrepreneuriat et du Commerce » représente 80% de ce montant, tiré par l'action « Coordination administrative » qui enregistre un niveau de crédits disponibles en fin d'exercice budgétaire de **730 261 567 F CFA**.

Ce programme est suivi par le programme « Promotion des échanges » où l'action « Promotion du Commerce International » enregistre un montant de crédits non exécutés de **111 715 114 F CFA** (8,6% de la prévision).



## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
<b>13.500</b>	<b>Promotion entrepreneuriat, artisanat</b>	<b>565 299 616</b>	<b>520 753 890</b>	<b>- 44 545 726</b>	<b>565 299 616</b>	<b>520 753 890</b>	<b>- 44 545 726</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	56 910 000	48 927 000	-7 983 000	56 910 000	48 927 000	-7 983 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	264 838 096	312 961 398	48 123 302	264 838 096	312 961 398	48 123 302
	Titre 4. Dépenses de transfert	243 551 520	158 865 492	- 84 686 028	243 551 520	158 865 492	- 84 686 028
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	-	-	-	-	-	-
<b>13.507</b>	<b>Promotion des échanges</b>	<b>1 667 789 292</b>	<b>1 526 966 588</b>	<b>-140 822 704</b>	<b>1 667 789 292</b>	<b>1 526 966 588</b>	<b>-140 822 704</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	235 116 000	236 001 000	885 000	235 116 000	236 001 000	885 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	981 309 392	922 903 676	-58 405 716	981 309 392	922 903 676	-58 405 716
	Titre 4. Dépenses de transfert	396 963 900	321 821 993	- 75 141 907	396 963 900	321 821 993	- 75 141 907
	Titre 5. Dépenses d'investissement	54 400 000	46 239 919	- 8 160 081	54 400 000	46 239 919	- 8 160 081
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>13.514</b>	<b>Pilotage et Soutien aux politiques d'entrepreneuriat et du Commerce</b>	<b>941 835 500</b>	<b>201 136 792</b>	<b>-740 698 708</b>	<b>941 835 500</b>	<b>201 136 792</b>	<b>-740 698 708</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	708 200 000	56 086 500	- 652 113 500	708 200 000	56 086 500	- 652 113 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	148 286 160	124 226 692	- 24 059 468	148 286 160	124 226 692	- 24 059 468
	Titre 4. Dépenses de transfert	85 349 340	20 823 600	- 64 525 740	85 349 340	20 823 600	- 64 525 740
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour la mission</b>		<b>3 174 924 408</b>	<b>2 248 857 270</b>	<b>-926 067 138</b>	<b>3 174 924 408</b>	<b>2 248 857 270</b>	<b>- 926 067 138</b>
	<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	-	-	-	-	-	-
	<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>1 000 226 000</b>	<b>341 014 500</b>	<b>-659 211 500</b>	<b>1 000 226 000</b>	<b>341 014 500</b>	<b>- 659 211 500</b>
	<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>1 394 433 648</b>	<b>1 360 091 766</b>	<b>-34 341 882</b>	<b>1 394 433 648</b>	<b>1 360 091 766</b>	<b>-34 341 882</b>
	<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>725 864 760</b>	<b>501 511 085</b>	<b>-224 353 675</b>	<b>725 864 760</b>	<b>501 511 085</b>	<b>-224 353 675</b>
	<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>54 400 000</b>	<b>46 239 919</b>	<b>- 8 160 081</b>	<b>54 400 000</b>	<b>46 239 919</b>	<b>- 8 160 081</b>
	<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	-	-	-	-	-	-

### Explication des principaux écarts

Les écarts (crédits disponibles) constatés sont remarquables au programme « Pilotage et Soutien aux politiques d'entrepreneuriat et du Commerce » qui enregistre un écart au titre 2 de **652 113 500 FCFA** (soit **71,2%** de l'écart global). Ce dernier est lié à l'exécution des dépenses de personnel au Ministère en charge du Budget. De ce fait, l'exécution de la solde permanente n'est pas retracée par la mission gestion centralisée.

Le fort taux d'exécution du titre 3 (**97,5%**) est lié à l'organisation du forum de l'AGO qui a nécessité un montant de **790 000 000 F FCFA** soit 58% du montant exécuté sur ce titre. L'écart observé représente la réserve obligatoire levée partiellement.

L'écart du titre 4 représente **30,9 %** du montant voté. L'exécution des crédits de ce titre a connu des difficultés liées à la restructuration des opérateurs des programmes « Promotion entrepreneuriat, de l'artisanat, de l'économie sociale » et « Promotion des échanges ».

L'écart du titre 5 représente la réserve obligatoire non levée.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DE LA MISSION

Mission		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
13	Entreprenariat et commerce	3 174 924 408	-982 783 412	56 716 274	2 248 857 270
13.500	Promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et économie sociale	565 299 616	- 99 040 500	54 494 774	520 753 890
13.507	Promotion des échanges	1 667 789 292	-141 707 704	885 000	1 526 966 588
13.514	Pilotage et Soutien aux politiques de l'Entreprenariat et du commerce	941 835 500	-742 035 208	1 336 500	201 136 792

### Explication des mouvements de crédits:

Sur un montant global de **56 716 274 F CFA** de mouvements en crédits, seuls ceux au profit des programmes "Promotion des échanges" (**885 000 F CFA**) et "Pilotage et Soutien aux politiques de l'Entreprenariat et du commerce" (**1 336 500 F CFA**) sont des crédits supplémentaires pour la mission. Ces crédits ont permis de réajuster la masse salariale de ces programmes à la suite de la mise en œuvre du nouveau système de rémunération (NSR) en vigueur depuis juillet 2015.

Le montant de **54 494 774 F CFA** reçu par le programme Promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et économie sociale constitue un virement au sein de la mission entre ce programme et les autres programmes pour la réalisation du projet "villages de Noël."

Le montant de **982 783 412 F CFA** de crédits en débit correspond au montant disponible, en fin d'exercice budgétaire, des crédits transférés dans la mission "Provisions" dans le cadre des opérations de clôture.

# PROGRAMME PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT, DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Promotion de l'Entrepreneuriat, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale recouvre trois thématiques (PME, Artisanat, Economie Sociale), auxquelles s'ajoute celle de la Lutte Contre la Pauvreté.

Il a pour vocation :

- la mise en place de la politique gouvernementale en matière de développement des PME gabonaises sur le plan national et international ;
- l'identification des acteurs de l'économie sociale, l'incitation au regroupement de ces acteurs et le soutien au développement des structures de l'économie sociale ;
- l'appui au développement du secteur artisanal ;
- la conception, la coordination et le suivi des actions de lutte contre la pauvreté.

Le programme regroupe quatre directions générales :

- la Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises ;
- la Direction Générale de l'Economie Sociale ;
- la Direction Générale de l'Artisanat ;
- la Direction Générale de la Lutte Contre la Pauvreté.

L'opérateur de l'Etat dans le champ du programme est la Chambre de Commerce.

Le responsable du programme en 2015 était le Directeur Général de l'Economie Sociale, **Monsieur MOUSSAVOU MOUSSAVOU**.

Le programme promotion de l'Entrepreneuriat, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale est en articulation avec les programmes suivants :

- Gestion fiscale ;
- Administration territoriale ;
- Pêche et aquaculture ;
- Développement rural ;
- Solidarité sociale ;
- Gestion et contrôle des activités minières ;
- Gestion et contrôle des activités pétrolières ;
- Industrialisation et valorisation des produits de la filière bois ;
- Tourisme ;
- Culture.

## PRESENTATION DES ACTIONS

---

### **ACTION N° 1 : Promotion des PME**

Cette action, portée par la Direction Générale des PME, recouvre les principales activités suivantes :

- veille dans le secteur des PME (production de statistiques et réalisation d'études ou enquêtes)
- détection des secteurs d'activités porteurs de croissance pour les PME ;
- appui à la création et au développement des PME par le biais de mesures incitatives, fiscales et autres et au moyen d'actions d'accompagnement
- incitation à la diversification du tissu des PME
- aide aux PME pour nouer des partenariats à l'international

### **ACTION N° 2 : Promotion des activités artisanales**

Cette action, portée par la Direction Générale de l'Artisanat et la Direction Générale de la Lutte contre la Pauvreté, recouvre les principales activités suivantes :

- veille dans le secteur de l'artisanat (production de statistiques et réalisation d'études ou enquêtes)
- appui à la création et au développement des structures artisanales par le biais de mesures incitatives, fiscales et autres et au moyen d'actions d'accompagnement
- création d'unités de production et de commercialisation (villages artisanaux).

### **ACTION N° 3 : Promotion de l'économie sociale**

Cette action, portée par la Direction Générale de l'Economie sociale et la Direction Générale de la Lutte contre la pauvreté, recouvre les principales activités suivantes :

- veille dans le secteur de l'économie sociale (production de statistiques et réalisation d'études ou enquêtes)
- appui à la création et au développement des structures de l'économie sociale par le biais de mesures incitatives, fiscales et autres et au moyen d'actions d'accompagnement
- création d'unités de transformation, conservation et de commercialisation.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Parmi les éléments de contexte qui impactent le programme, il faut noter :

- l'existence d'objectifs du millénaire et du développement (OMD), qui engagent le Gabon au plan international
- le nombre croissant de créations d'entreprises et d'associations mais aussi la durée de vie souvent très limitée de ces structures
- une économie nationale tirée par quelques grandes entreprises, le faible poids des PME-PMI dans la croissance économique
- des structures de l'économie sociale qui ont parfois tendance à s'éloigner de leur objet social initial pour rentrer dans des logiques lucratives
- un secteur informel qui pèse d'un poids considérable
- face aux entreprises, des administrations multiples en charge de l'application de la réglementation et de la fiscalité
- l'importance de l'action des grands partenaires au développement (FAO, PNUD, BAD, UE...).

Les attentes de la population et de la société civile vis-à-vis du programme sont principalement les suivantes :

- les entrepreneurs attendent un appui financier, un accès aux marchés publics, un accès à la sous-traitance auprès des majors de l'économie, une simplification de la réglementation et une fiscalité plus légère et plus équitable
- les artisans et les structures de l'économie sociale attendent un appui financier, un appui à la formation, une aide à la commercialisation de leurs produits et une fiscalité plus légère et plus équitable
- les publics à insérer professionnellement attendent un appui formation et un accès à l'emploi.

Les autorités politiques attendent de l'action du programme, pour leur part :

- l'émergence d'une classe d'entrepreneurs gabonais
- le renforcement et la diversification du tissu de PME-PMI
- le développement de la sous-traitance dans les secteurs du Gabon émergent
- des opportunités pour les fonctionnaires désireux de se reconvertir dans le secteur privé
- des résultats en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte social.

D'ores et déjà, plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme :

- l'élaboration d'une charte de l'investissement, au moins au niveau des principes
- l'élaboration d'un nouveau code des marchés publics devant faciliter l'accès des PME-PMI gabonaises à la commande publique
- une première simplification des modalités de création des entreprises, à l'initiative du Centre de Développement des Entreprises
- des projets pilotes en cours : unités PFNL, plateformes de formation dans les métiers de transformation artisanale du poisson, unité de production et de commercialisation des œuvres artisanales à Franceville
- des premiers éléments de plan d'appui aux structures de l'économie sociale.

Restent cependant un certain nombre de difficultés et insuffisances à traiter, notamment :

- le manque d'orientations politiques claires et stables, pour mettre en œuvre l'action dans la durée
- la connaissance encore partielle des secteurs et des acteurs de l'Entrepreneuriat, de l'artisanat, de l'économie sociale, la faiblesse de l'appareil statistique sectoriel
- le cadre juridique pour partie dépassé
- le manque de programmation et de plan d'actions opérationnels pour organiser et préparer efficacement la mise en œuvre
- la faiblesse des dispositifs et des pratiques de pilotage et d'évaluation de l'action et des projets
- le manque de personnel de conception et d'encadrement au sein de l'administration
- le manque de coordination entre les différents acteurs publics impliqués dans le champ d'action du programme ou dans des champs connexes (insertion professionnelle par exemple)
- l'absence de dialogue organisé entre les majors internationaux et les PME-PMI gabonaises.

### ENJEUX

- Faire des PME-PMI, de l'artisanat et de l'économie sociale des secteurs majeurs de création d'activités, d'emplois et de revenu pour la population.
- Contribuer, en étroite collaboration avec d'autres administrations et les partenaires, à l'insertion professionnelle des populations vulnérables et au recul de la pauvreté

## RESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

### RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

**OBJECTIF N°1** : Avoir suscité la mise en place de 125 groupements locaux générateurs de revenus pour les populations des 25 départements en décrochage.

**OBJECTIF N°2** : Avoir facilité l'accès au microcrédit pour les très petites entreprises et les organismes de l'économie sociale dans les 25 départements en décrochage.

**OBJECTIF N°3** : Avoir développé une connaissance précise, quantitative et qualitative, des secteurs de l'Entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale

**OBJECTIF N°4** : Avoir élaboré les politiques nationales de l'Entrepreneuriat, de l'artisanat, de l'économie sociale et avoir actualisé le cadre juridique sur tout le champ du programme.

**OBJECTIF N°5** : Avoir développé le poids des PME-PMI dans l'économie nationale

**OBJECTIF N°6** : Avoir développé les partenariats à l'international pour les PME-PMI, les artisans et les structures de l'économie sociale gabonaises.

**OBJECTIF N°7** : Avoir mis en place 1 unité de production et de vente de produits artisanaux dans chaque province ainsi que le village artisanal de Libreville

**OBJECTIF N°8** : Avoir développé la sous-traitance des PME-PMI gabonaises pour le compte des majors des secteurs pétrole, mines et BTP

**OBJECTIF N°9** : Avoir suscité la création de 1000 emplois dans les secteurs de l'artisanat et de l'économie sociale

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Avoir suscité la mise en place de 125 groupements locaux générateurs de revenus (GLGR) pour les populations des 25 départements en décrochage.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu 1 : le dispositif d'appui à la création des groupements locaux à élaborer
- Résultat annuel attendu 2 : 25 GLGR à créer

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : le dispositif d'appui à la création des groupements locaux est en cours d'élaboration.
- Résultat annuel N°2 : aucun GLGR n'a été créé.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de groupements locaux générateurs de revenus créés (a)	Nombre	NA	NA	25	0	-25	1	125(cumulé 2015-2017)
Taux d'élaboration du dispositif d'appui (b)	%	NA	NA	100 %	20%	-80%	100%	NA

Sources : DGES, DGLP.

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

En 2015, il avait été prévu à la fois la mise en place d'un système d'appui à la création des groupements locaux générateurs de revenus (GLGR) et la création de 25 GLGR.

Mais l'atteinte de cet objectif nécessitait préalablement une mission de prospection dans 5 départements en décrochage.

Cette mission a permis l'organisation d'un système d'échange et de communication avec les responsables locaux des départements d'une part et l'identification de plusieurs GLGR en voie de formalisation. À la suite de ces activités, le Programme s'est heurté à plusieurs contraintes dans la mise en œuvre de cet objectif. Comme contraintes, on peut citer, entre autres :

- l'insuffisance des crédits alloués au programme ;
- le retard dans l'exécution du budget de l'année 2015 ;
- le faible taux des engagements des crédits autorisés (15% pour le 2<sup>ème</sup> trimestre, 35% pour le 3<sup>ème</sup> et 50% pour le 4<sup>ème</sup> trimestre) ;
- la réticence ou le refus des fournisseurs à préfinancer la commande publique ;
- le mouvement de grève ayant paralysé le fonctionnement régulier de tous les services publics durant 5 mois (janvier-mai 2015).

En dépit de ces contraintes qui expliquent aussi les écarts liés aux résultats, il convient de retenir que le processus est moyennement en marche.

L'objectif a été reconduit en 2016 mais il a fusionné avec l'objectif ci-dessous.



**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Avoir facilité l'accès au microcrédit pour les très petites entreprises et les structures de l'économie sociale dans les 25 départements en décrochage.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu 1 : Le dispositif d'accès au microcrédit à élaborer ;
- Résultat annuel attendu 2 : 25 TPE doivent accéder au microcrédit ;
- Résultat annuel attendu 3 : 25 structures de l'économie sociale doivent accéder au microcrédit.

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : Le dispositif d'accès au microcrédit est élaboré.
- Résultat annuel N°2 : 10 TPE ont accédé au microcrédit.
- Résultat annuel N°3 : 10 structures de l'économie sociale ont accédé au microcrédit.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de TPE ayant accédé au microcrédit (a)	Nombre	NA	NA	25	10	15	5	175 (cumulé 2015-2017)
Nombre de structures de l'économie sociale ayant accédé au microcrédit (b)	Nombre	NA	NA	25	10	15	5	175 (cumulé 2015-2017)
Taux d'élaboration du dispositif d'appui (c)	%	NA	NA	100 %	100%	0%	100%	NA

Source : DGPME, DGES, FNAS

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Le dispositif d'accès au microcrédit prévu en 2015 au profit des GLGR a été élaboré dans le cadre des activités transversales de la Stratégie d'Investissement Humain du Gabon (SIHG) pour laquelle notre département Ministériel à travers le Programme Promotion de l'Entrepreneuriat joue un rôle majeur en tant que point focal.

Ce dispositif est connu sous le nom : « Commission Technique Nationale d'attribution des financements AGR ». A cet effet, trois commissions d'attribution des financements des AGR ont pu se tenir à ce jour, le 17 novembre, le 1<sup>er</sup> et 16 décembre 2015.

Il convient donc de retenir que pour cet objectif les résultats attendus pour 2015 ont été atteints à 100% pour la mise en place du dispositif d'accès au microcrédit ; 40% pour l'octroi des microcrédits aux TPE et 40% aux structures de l'économie sociale. L'objectif a été reconduit en 2016 mais il a fusionné avec l'objectif ci-dessus.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Avoir développé une connaissance précise, quantitative et qualitative des secteurs de l'Entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale.**

## Niveau de réalisation des résultats annuels

### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : un dossier de synthèse documentaire et statistique pour le secteur PME
- Résultat annuel attendu 2 : un dossier de synthèse documentaire et statistique à élaborer pour le secteur Artisanat
- Résultat annuel attendu 3 : un dossier de synthèse documentaire et statistique à élaborer pour le secteur Economie sociale

### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : un dossier de synthèse documentaire et statistique pour le secteur PME élaboré à 25%
- Résultat annuel N°2 : un dossier de synthèse documentaire et statistique pour le secteur Artisanat élaboré à 25%
- Résultat annuel N°3 : un dossier de synthèse documentaire et statistique pour le secteur l'économie sociale élaboré à 25%

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'études et enquêtes sectorielles produites (a)	Nombre	0	0	0	0	0	3	3
Taux d'élaboration du dossier de synthèse pour le secteur PME (b)	%	NA	NA	100%	25%	-75%	NA	NA
Taux d'élaboration du dossier de synthèse pour le secteur Artisanat (c)	%	NA	NA	100%	25%	-75%	NA	NA
Taux d'élaboration du dossier de synthèse pour le secteur Economie sociale (d)	%	NA	NA	100%	25%	-75%	NA	NA

Source : DGPME/ DGES/ DGADS

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les dossiers de synthèses documentaires et statistiques en matière des secteurs PME, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale prévus en 2015 ont été élaborés à 25%.

L'atteinte des résultats annuels nécessitait préalablement, de mettre en place des équipes projet, d'avoir un statisticien pour concevoir la base de données, d'élaborer les questionnaires et de collecter les textes organiques. Ce qui a été fait en dehors de la production de trois études et des enquêtes sectorielles. Le Programme s'est heurté à plusieurs contraintes dans la mise en œuvre de cet objectif. Comme contraintes, on peut citer, entre autres :

- Insuffisance des crédits alloués au programme ;
- Retard dans l'exécution du budget de l'année 2015 ;
- Faible taux des engagements des crédits (15% pour le 2<sup>e</sup> trimestre, 35% pour le 3<sup>e</sup> et 50% pour le 4<sup>e</sup> trimestre) ;
- Réticence des fournisseurs à préfinancer la commande publique;
- Mouvement de grève ayant paralysé le fonctionnement régulier tous les services publics durant 5 mois (janvier-mai 2015).

Cet objectif a été supprimé en 2016

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Avoir élaboré les politiques nationales de l'Entrepreneuriat, de l'artisanat, de l'économie sociale et avoir actualisé le cadre juridique sur tout le champ du programme.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu 1 : la politique nationale pour le secteur PME a été formalisée
- Résultat annuel attendu 2 : la politique nationale pour le secteur Artisanat a été formalisée
- Résultat annuel attendu 3 : la politique nationale pour le secteur Economie sociale a été formalisée.

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : 1 texte organique des PME a été promulgué et publié;
- Résultat annuel N°2 : 1 texte organique de l'Artisanat et Développement des Services a été promulgué et publié ;
- Résultat annuel N°3 : les 2 textes organiques de l'Economie Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté ont été élaborés.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration de la politique nationale PME (a)	%	NA	25 %	100 %	100 %	0%	NA	100 %
Taux d'élaboration de la politique nationale Artisanat (b)	%	NA	25 %	100 %	100 %	0%	NA	100 %
Taux d'élaboration de la politique nationale Economie sociale (c)	%	NA	25 %	100 %	75%	-25%	NA	100 %

Source : DGPME/ DGADS/DGES/DGLP

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Les politiques nationales en matière de PME, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale prévues en 2015 ont été élaborées dans le cadre des réformes engagées. A cet effet, quatre textes organiques ont été conçus dont deux (2) ont fait l'objet d'une publication.

En conclusion les résultats atteints globalement pour 2015 sont de l'ordre de 91%. Aussi, cet objectif a été supprimé en 2016

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Avoir développé le poids des PME-PMI gabonaises dans l'économie nationale.

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 1000 PME-PMI gabonaises en activité ;
- Résultat annuel N°2 : contribution de 22% des PME-PMI gabonaises au PIB.

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 1 800 PME-PMI sont en activité ;
- Résultat annuel N°2 : contribution de 22% des PME-PMI gabonaises au PIB.

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de PME-PMI gabonaises en activité (a)	Nombre	NA	NA	1000	1 800	+800	2000	5000
Contribution des PME-PMI gabonaises au PIB (b)	%	21 %	22%	22 %	22%	0%	23 %	25 %

Sources : DGPME

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

En 2015, il avait été prévu l'identification de 1000 PME-PMI gabonaises en activité. L'opération d'identification qui est en cours de réalisation a permis de recenser plus 1 800 PME. Ce nombre sera revu à la hausse puisque 200 opérateurs n'ont pas à ce jour retourné les fiches d'identification qu'ils détiennent.

En dépit de certaines contraintes constatées sur le terrain, l'opération de l'identification des opérateurs économiques est en marche.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Avoir développé les partenariats à l'international pour les PME-PMI, les structures artisanales et les structures de l'économie sociale gabonaises.

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : 100 PME-PMI à participer à des événements internationaux (salons, foires, forums, conférences...)
- Résultat annuel attendu 2 : 50 artisans à participer à des événements internationaux (salons, foires, forums, conférences...)
- Résultat annuel attendu 3 : 10 structures de l'économie sociale à participer à des événements internationaux (salons, foires, forums, conférences...)

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 130 PME-PMI ont participé à un évènement international (forum AGOA) ;
- Résultat annuel N°2 : 50 artisans ont participé à un évènement international (forum AGOA) ;
- Résultat annuel N°3 : 20 structures de l'économie sociale ont participé à un évènement international (forum AGOA).

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisation	Ecart 2015 (Réalisation - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de PME-PMI ayant participé à des événements internationaux (a)	Nombre	NA	NA	100	130	+30	1	
Nombre d'artisans ayant participé à des événements internationaux (b)	Nombre	50	NA	50	50	0	1	
Nombre de structures de l'économie sociale ayant participé à des événements internationaux (c)	Nombre	5	NA	10	20	+10	1	

Source : DGPME/DGES/DGADS

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

En 2015, il avait été prévu que 100 PME-PMI, 50 artisans et 10 structures de l'économie sociale participent à des évènements à caractère international.

Les résultats obtenus (plus de 100%) sont au-delà des cibles escomptés puisque 130 PME, 50 artisans et 20 structures de l'économie sociale ont pu prendre part au moins à un évènement de portée internationale, notamment le Forum AGOA organisé en août 2015.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Avoir mis en place 1 unité de production et de vente de produits artisanaux dans chaque province ainsi que le village artisanal de Libreville.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu 1 : 2 unités de production et de vente doivent être en fonctionnement
- Résultat annuel attendu 2 : les TDR pour la création des nouvelles unités à élaborer
- Résultat annuel attendu 3 : les TDR pour la création du village artisanal de Libreville à élaborer

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : 1 unité de production et de vente est en fonctionnement à Franceville;
- Résultat annuel N°2 : 100% du Taux d'élaboration des TDR pour la création des nouvelles unités est élaboré ;
- Résultat annuel N°3 : 100% du Taux d'élaboration des TDR pour la création village artisanal de Libreville est élaboré

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisation	Ecart 2015 (Réalisation - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'unités de production et de vente en fonctionnement (a)	Nombre	0	1	2	1	-1	-	NA
Taux d'élaboration des TDR pour la création des nouvelles unités (b)	%	NA	NA	100%	100%	0%	100%	NA
Taux d'élaboration des TDR pour la création du village artisanal de Libreville (c)	%	NA	NA	100%	100%	0%	100%	NA

Source : DGADS

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

En 2015, il avait été prévu deux (2) unités de production et de vente à Franceville et à Oyem. Mais seule l'unité de production et de vente de Franceville a été mise en fonctionnement et l'unité artisanale d'Oyem n'a pu être livrée pour non-paiement d'arriérés.

Les TDR prévus pour la création des nouvelles unités ont été élaborés (Libreville, Lambaréné, Mouilla et Port-Gentil).

L'ensemble des activités de cet objectif connaît un taux d'exécution de 75%.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°8 : Avoir développé la sous-traitance des PME-PMI gabonaises pour le compte des majors des secteurs pétrole, mines et BTP.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : 40 PME-PMI gabonaises doivent bénéficier d'un plan d'appui à la sous-traitance dans les secteurs pétrole, mines et BTP.

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : Aucune PME-PMI n'a bénéficié d'un plan d'appui à la sous-traitance.



## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de PME-PMI gabonaises ayant bénéficié du plan d'appui à la sous-traitance (a)	Nombre	NA	0	40	0	-40	NA	NA

Source : DGPMME

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

En 2015, il avait été prévu que 40 PME-PMI gabonaises bénéficient du plan d'appui à la sous-traitance dans les secteurs pétrole, mines et BTP. L'atteinte de cet objectif nécessitait préalablement que le dispositif d'appui à la sous-traitance soit mise en place. L'opérateur Chambre de Commerce a mis en place de la bourse de sous-traitance.

Mais la bourse de sous-traitance n'est pas encore en activité d'où l'impossibilité d'évaluer le nombre des PME-PMI qui auraient bénéficié des avantages y afférents. Le taux d'exécution de cette activité est à 50%

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°9 : Avoir suscité la création de 1000 emplois dans les secteurs de l'artisanat et de l'économie sociale.**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 100 nouveaux emplois à créer dans le secteur Artisanat ;
- Résultat annuel N°2 : 100 nouveaux emplois à créer dans le secteur Economie sociale.

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : aucun nouvel emploi n'a été créé ;
- Résultat annuel N°2 : aucun nouvel emploi n'a été créé.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux emplois créés dans le secteur Artisanat	Nombre	NA	0	100	0	-100	5	50
Nombre de nouveaux	Nombre	NA	0	100	0	-100	5	50

emplois créés dans le secteur Economie sociale								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Sources : DGADS, DGES

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

En 2015, il avait été prévu la création de 100 nouveaux emplois dans le secteur Artisanat et 100 autres dans le secteur de l'Economie Sociale.

Mais l'atteinte de cet objectif nécessitait préalablement des actions de promotion des produits et services de l'artisanat et de l'économie sociale, des études des possibilités d'incitation financière et d'allègements des charges sociales et fiscales avec la DGI et la CNSS.

Pour cette année, il a été procédé à :

- la rédaction des termes de références ;
- l'élaboration des fiches techniques et des formulaires d'enquêtes ;
- l'élaboration de la note de présentation en Conseil des Ministres.

En dépit, de certaines difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cet objectif, son taux d'exécution est de l'ordre de 15%.

Le retard dans l'exécution du budget de l'année 2015, le faible taux des engagements des crédits (15% pour 2<sup>ème</sup> trimestre, 35% pour le 3<sup>ème</sup> et 50% pour le 4<sup>ème</sup> trimestre) et le mouvement de grève ayant paralysé le fonctionnement régulier de tous les services publics durant 5 mois (janvier-mai 2015) sont les difficultés majeures identifiées.

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
<b>13.500.1</b>	<b>Promotion des PME</b>	<b>314 657 304</b>	<b>288 296 377</b>	<b>-26 360 927</b>	<b>314 657 304</b>	<b>288 296 377</b>	<b>-26 360 927</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	28 758 000	21 249 000	- 7 509 000	28 758 000	21 249 000	-7 509 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	61 293 144	108 181 885	46 888 741	61 293 144	108 181 885	46 888 741
	Titre 4. Dépenses de transfert	224 606 160	158 865 492	-65 740 668	224 606 160	158 865 492	-65 740 668
	Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>13.500.2</b>	<b>Promotion des activités artisanales</b>	<b>185 604 952</b>	<b>172 609 625</b>	<b>-12 995 327</b>	<b>185 604 952</b>	<b>172 609 625</b>	<b>-12 995 327</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	18 684 000	17 619 000	-1 065 000	18 684 000	17 619 000	-1 065 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	147 975 592	154 990 625	7 015 033	147 975 592	154 990 625	7 015 033
	Titre 4. Dépenses de transfert	18 945 360	-	-18 945 360	18 945 360	-	-18 945 360
	Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>13.500.3</b>	<b>Promotion de l'économie sociale</b>	<b>65 037 360</b>	<b>59 847 888</b>	<b>-5 189 472</b>	<b>65 037 360</b>	<b>59 847 888</b>	<b>-5 189 472</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	9 468 000	10 059 000	591 000	9 468 000	10 059 000	591 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	55 569 360	49 788 888	-5 780 472	55 569 360	49 788 888	-5 780 472
	Titre 4. Dépenses de transfert			-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>Total pour le Programme</b>		<b>565 299 616</b>	<b>520 753 890</b>	<b>-44 545 726</b>	<b>565 299 616</b>	<b>520 753 890</b>	<b>-44 545 726</b>
	<b>Dont :</b>						
	<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	-	-	-	-	-	-
	<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>56 910 000</b>	<b>48 927 000</b>	<b>-7 983 000</b>	<b>56 910 000</b>	<b>48 927 000</b>	<b>-7 983 000</b>
	<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>264 838 096</b>	<b>312 961 398</b>	<b>48 123 302</b>	<b>264 838 096</b>	<b>312 961 398</b>	<b>48 123 302</b>
	<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>243 551 520</b>	<b>158 865 492</b>	<b>-84 686 028</b>	<b>243 551 520</b>	<b>158 865 492</b>	<b>-84 686 028</b>
	<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	-	-	-	-	-	-
	<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	-	-	-	-	-	-

### Explication des principaux écarts :

Sur **565 299 616 FCFA** de crédits votés, un montant de **520 753 890 FCFA a été exécuté**, soit **92,1%**. L'écart de **7 983 000 FCFA** au titre 2 est dû à la sortie du programme du personnel de la MONP (mis à la retraite et décès).

S'agissant du titre 3, observe une augmentation venant des autres programmes de la mission afin de réaliser les "villages de Noël".

Pour ce qui est du titre 4, la restructuration de l'ancien opérateur PROMOGABON n'a pas permis l'exécution des crédits destinés à cette entité.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et du titre		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécution 2015
<b>13.500</b>	<b>Promotion entrepreneuriat, artisanat</b>	<b>565 299 616</b>	<b>-99 040 500</b>	<b>54 494 774</b>	<b>520 753890</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	
	Titre 2. Dépenses de personnel	56 910 000	- 8 574 000	591 000	48 927 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	264 838 096	- 5 780 472	53 903 774	312 961 398
	Titre 4. Dépenses de transfert	243 551 520	-84 686 028	-	158 865 492
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	

Les crédits disponibles du programme, en fin d'exercice budgétaire, d'un montant de 99 040 500 F CFA transférés à la mission "Provisions" se répartissent ainsi qu'il suit :

- Titre 2 : **8 574 000 F CFA**;
- Titre 3 : **5 780 472 F CFA**;
- Titre 4 : **84 686 028 F CFA**.

Par ailleurs, le programme a reçu un transfert de crédits sur les dépenses de personnel pour un montant de **591 000 F CFA** afin de s'arrimer au NSR intervenu en juillet 2015.

S'agissant du titre 3, le programme a reçu un virement émanant des autres programmes de la mission, à hauteur de **53 903 774 F CFA** pour la réalisation des "villages de Noël" en décembre 2015.

### Annulations

Le programme n'a pas effectué d'annulation de crédits.

### Reports

Le programme n'a pas effectué de reports de crédits.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Agents de catégorie A</b>	<b>62</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>4</b>	<b>56</b>	<b>52</b>	<b>110</b>
Permanents							
Non permanents							
<b>Agents de catégorie B</b>	<b>26</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	<b>101</b>
Permanents							
Non permanents							
<b>Agents de catégorie C</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19</b>
Permanents							
Non permanents							
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	<b>107</b>	<b>106</b>	<b>106</b>	<b>4</b>	<b>128</b>	<b>124</b>	<b>230</b>
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>25</b>
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	<b>130</b>	<b>131</b>	<b>131</b>	<b>5</b>	<b>129</b>	<b>124</b>	<b>255</b>

### Explication des évolutions :

Les entrées en catégorie A correspondent à la nomination en Conseil des Ministres de huit (8) responsables en activité au sein du Programme et au redéploiement d'agents provenant de la Direction Générale du Commerce. Il s'est par ailleurs agi de la prise en compte de l'agent de la MONP (Technicienne de surface) à la Direction Générale de l'Artisanat et du Développement des Services.

Les agents sortis du Programme concernent 4 agents de catégorie A et un agent de la MONP admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

Il est à noter que les responsables en activité au sein du Programme, nommés en Conseil des Ministres sont à ce jour toujours en attente de la régularisation de leur situation administrative.

**Opérateurs : PROMOGABON et Chambre de Commerce**

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Ecart entre fin 2014 et fin 2015
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (1)	3	3	0	-3
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (2)	19	19	0	-19
<b>Total pour l'opérateur AGENCE PROMOGABON</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>-22</b>
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (1)	0	0	0	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (2)	31	31	31	0
<b>Total pour l'opérateur CHAMBRE DE COMMERCE</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>0</b>
<b>Total pour le programme</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>31</b>	<b>-22</b>

**Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs de l'Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :**

En 2015, les opérateurs avaient prévu de renforcer leurs effectifs.

Ainsi, Promogabon avait prévu recruter quatre personnes (2 Chargés d'Etudes, un gardien de sécurité et un directeur chargé des Etudes et de la Vulgarisation) tandis que la Chambre de Commerce escomptait employer un agent pour animer la Cellule d'intelligence économique. Les deux opérateurs estimaient donc recruter 22 personnes.

Les trois agents publics précédemment en activités à Promogabon et rémunérés par l'Etat ont été affectés dans les Directions générales du programme en cours exercice budgétaire. L'opérateur Chambre de Commerce quant à lui n'emploie nullement des personnels émergeant au budget de l'Etat.

## ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

### TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Masse salariale des emplois de la Main d'œuvre non Permanente (MONP)	56 910 000	56 910 000	48 927 000	48 927 000	-7 983 000	-7 983 000
<b>Total des crédits de titre 2 consommés</b>	<b>56 910 000</b>	<b>56 910 000</b>	<b>48 927 000</b>	<b>48 927 000</b>	<b>-7 983 000</b>	<b>-7 983 000</b>

#### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les dépenses de personnel n'intègrent que la main d'œuvre non permanente. La solde permanente servie quant à elle, aux autres agents publics de l'Etat est exécutée en gestion centralisée par la Ministère en charge du budget.

Les crédits de la main d'œuvre non permanente sont consommés à hauteur de **48 927 000 FCFA** soit un taux d'exécution de **85,97%**. Cette sous consommation est due aux facteurs suivants :

- la suspension des remplacements numériques suite à des situations des départs volontaires des agents de la MONP ;
- la suspension des procédures de recrutement concernant cette catégorie de personnel.

### TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
<b>13.500.1:Promotion des PME</b>	<b>61 293 144</b>	<b>61 293 144</b>	<b>108 181 885</b>	<b>108 181 885</b>	<b>46 888 741</b>	<b>46 888 741</b>
Développement des partenariats à l'international du secteur	6 628 516	6 628 516	11 699 275	11 699 275	5 070 759	5 070 759
Annuaire des PME	20 210 695	20 210 695	35 671 707	35 671 707	15 461 012	15 461 012
Commission des Agréments	3 116 162	3 116 162	5 500 000	5 500 000	2 383 838	2 383 838
Construction des unités de production	2 266 300	2 266 300	4 000 000	4 000 000	1 733 700	1 733 700
Renforcement des structures d'épargnes et de crédits	4 824 731	4 824 731	8 515 610	8 515 610	3 690 879	3 690 879
Fonctionnement courant des services	24 246 740	24 246 740	42 795 293	42 795 293	18 548 553	18 548 553
<b>13.500.2:Promotion des activités artisanales</b>	<b>147 975 591</b>	<b>147 975 591</b>	<b>154 990 625</b>	<b>154 990 625</b>	<b>7 015 034</b>	<b>7 015 034</b>
Développement des partenariats à l'international du secteur artisanal	57 403 579	57 403 579	60 124 893	60 124 893	2 721 314	2 721 314
Organisation du « village de Noël »	47 736 949	47 736 949	50 000 000	50 000 000	2 263 051	2 263 051
Elaboration de la base de données des artisans	19 423 009	19 423 009	20 343 790	20 343 790	920 781	920 781
Fonctionnement courant des services	23 412 054	23 412 054	24 521 942	24 521 942	1 109 888	1 109 888

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
<b>13.500. A3: Economie sociale et solidaire</b>	<b>55 569 360</b>	<b>55 569 360</b>	<b>49 788 888</b>	<b>49 788 888</b>	<b>-5 780 472</b>	<b>-5 780 472</b>
accompagnement et soutien aux organisations de l'économie sociale	809 172	809 172	725 000	725 000	-84 172	-84 172
Accompagnement, formalisation et soutien des GLGR	6 696 598	6 696 598	6 000 000	6 000 000	-696 598	-696 598
Développement des partenariats à l'international du secteur Economie sociale	11 383 212	11 383 212	10 199 100	10 199 100	-1 184 112	-1 184 112
Promotion des secteurs et activités de l'économie sociale et de la lutte contre la pauvreté	24 382 826	24 382 826	21 846 460	21 846 460	-2 536 366	-2 536 366
Renforcement des capacités des agents et acteurs de l'économie sociale	3 436 471	3 436 471	3 079 000	3 079 000	-357 471	-357 471
Fonctionnement courant des services	8 861 081	8 861 081	7 939 328	7 939 328	-921 753	-921 753
<b>Total des crédits de titre 3 consommés</b>	<b>264 838 095</b>	<b>264 838 095</b>	<b>312 961 398</b>	<b>312 961 398</b>	<b>48 123 303</b>	<b>48 123 303</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Les crédits du titre 3 prévus dans la LFR sont des crédits ayant la réserve et les Crédits de titre 3 consommés correspondent aux crédits nets de la réserve engagés et ordonnancés. Le reliquat observé dans l'Action A1 intègre le montant de la réserve obligatoire.

Ces crédits ont financé le fonctionnement des services et les activités liées à l'atteinte des résultats fixés dans le PAP 2015. Comme activités permanentes, on peut citer :

- accompagnement et soutien aux organisations de l'économie sociale : **725 000 F CFA** ;
- Accompagnement, formalisation et soutien des Groupements Locaux Générateurs de Revenus (GLGR) dans les 5 départements en décrochage pour leur accession au microcrédit (objectifs 1 et 2) : **6 000 000 F CFA** ;
- Développement des partenariats à l'international du secteur PME : **11 699 275 F CFA** ;
- Développement des partenariats à l'international du secteur économie sociale et solidaire : **10 199 100 F CFA** ;
- Développement des partenariats à l'international du secteur artisanal : (missions statutaires de renforcement de partenariat) **60 124 893 F CFA** ;  
Renforcement des structures d'épargne et de crédits (COOPEC) : **8 515 610 F CFA** ;
- Elaboration de la base de données des artisans (Mission dans sept (7) provinces en vue de recenser les artisans) : **20 343 790 F CFA** ;
- Construction des unités de production (états de lieux des sites en construction et à construire) : **4 000 000 F CFA** ;
- Promotion des secteurs et activités de l'économie sociale et de la lutte contre la pauvreté (organisation de la Journée Nationale de la lutte contre la pauvreté et des journées portes ouvertes de l'économie sociale) : **21 846 460 F CFA** ;
- Renforcement des capacités des agents et acteurs de l'économie sociale (Atelier de formation au profit des agents du Programme et acteurs en particulier ceux de la Direction Générale de l'Economie Sociale. Cette formation est de permettre à ces agents de mieux s'approprier des concepts, des acteurs, des secteurs, des produits de l'économie sociale. Plus 70 agents et acteurs ont été formés) : **3 079 000 F CFA** ;
- Organisation du « village de Noël » (site Bord de mer et Akanda) : **50 000 000 F CFA** ;
- Commission des Agréments : **5 500 000 F CFA** ;
- Annuaire des PME (opération de l'identification des PME) : **35671 707 F CFA** ;
- Fonctionnement courant des services du programme : **75 256 563 FCFA**.



## TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

ACTION	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
<b>13.500.1:Promotion des PME</b>	<b>222 501 120</b>	<b>222 501 120</b>	<b>158 865 492</b>	<b>158 865 492</b>	<b>-63 635 628</b>	<b>-63 635 628</b>
Subvention aux opérateurs	222 501 120	222 501 120	158 865 492	158 865 492	-63 635 628	-63 635 628
<b>13.500.2:Promotion des activités artisanales</b>	<b>21 050 400</b>	<b>21 050 400</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-21 050 400</b>	<b>-21 050 400</b>
Cotisation internationale	21 050 400	21 050 400	0	0	-21 050 400	-21 050 400
<b>Total des crédits du titre 4 consommés</b>	<b>243 551 520</b>	<b>243 551 520</b>	<b>158 865 492</b>	<b>158 865 492</b>	<b>-84 686 028</b>	<b>-84 686 028</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les dépenses de transferts concernent essentiellement les cotisations internationales (**21 050 400 F CFA**) et les subventions accordées aux opérateurs Promo Gabon et la Chambre de Commerce (**222 501 120F CFA**). Le montant exécuté s'élève à hauteur de **158 865 492F CFA** soit un taux d'exécution de **65,2%**.

La sous consommation au niveau de l'Action Promotion des activités artisanales, s'explique par le fait que le Gabon a déjà anticipé le paiement de ses cotisations jusqu'à en 2018 en ce qui concerne la COOPEC.

Quant aux subventions allouées aux opérateurs de l'Action Promotion des PME, elles ont servi à la fois à régler les arriérés des salaires, à payer les salaires de 2015.

## BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

### OPERATEUR-AGENCE PROMOGABON

#### Présentation de l'opérateur

L'Agence PROMOGABON est l'opérateur de l'Etat. Elle est rattachée au Ministère du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Développement des Services.

Elle est sous la responsabilité du Directeur Général de Promo Gabon, **Madame ONGALA OMOUEDJE Georgette**.

Cette agence est depuis 2015 absorbée par l'ANPI.

#### Travail avec l'opérateur

#### Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	98 235 542	34 599 914
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
<b>Total de la contribution financière de l'Etat</b>	<b>98 235 542</b>	<b>34 599 914</b>

#### Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Les crédits de Promogabon ont été au titre de l'année 2015 mis en place pour exécuter la politique publique en matière :

- d'intensification des études de faisabilité des projets ;
- d'élaboration du dispositif d'appui financier à la création d'entreprises conformément à l'objectif 5 du PAP 2015.

Compte tenu de la fusion entre Promogabon, l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX) et le Centre de Développement des Entreprises (CDE) dans le cadre de la constitution de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon (ANPI-Gabon) et du climat délétère qui prévaut au sein de cette Agence, les crédits alloués à hauteur de **98 235 542**, ont été consommés à 35,2% pour payer les salaires y compris les arriérés de salaires.

**Présentation de l'opérateur**

La CHAMBRE DE COMMERCE est l'opérateur de l'Etat. Elle est sous tutelle du Ministère du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Développement des Services.

Elle est sous la responsabilité de Monsieur Alain REMPANOT, Directeur Général de la Chambre de Commerce.

**Travail avec l'opérateur**

**Crédits consommés en 2015 par l'opérateur**

<b>Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015</b>		
<b>Programmes</b>	<b>Crédits ouverts</b>	<b>Crédits consommés</b>
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	-	-
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	124 265 578	124 265 578
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	-	-
<b>Total de la contribution financière de l'Etat</b>	<b>124 265 578</b>	<b>124 265 578</b>

Source : DG PME

**Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :**

Les crédits de la Chambre de Commerce ont été, au titre de l'année 2015, mis en place pour exécuter la politique publique en matière de la création et de la mise en fonction de la bourse de sous-traitance conformément à l'objectif 8 du PAP 2015. Mais compte tenu du climat délétère qui prévaut au sein de cette institution, les crédits alloués en gestion centralisée et budgétisés à hauteur de **124 265 578**, ont été consommés à **100%** pour payer les salaires y compris les arriérés de salaires.

**Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris**

<b>Objectif O/P1.1 : 8</b>				
<b>Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :</b>				
<b>Rappel des indicateurs</b>	<b>Rappel du résultat 2014</b>	<b>Cible 2015</b>	<b>Résultat 2015</b>	<b>Ecart</b>
Indicateur 1 : Nombre de PME-PMI gabonaises ayant bénéficié du plan d'appui à la sous-traitance	0	40	0	-40

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

La bourse de sous-traitance est mise en place, mais elle n'est pas encore en activité.

# PROGRAMME PROMOTION DES ECHANGES

### PRESENTATION DU PROGRAMME

---

Le programme « **Promotion des Echanges** » dans la mission ministérielle « **Promotion de l'Entrepreneuriat et Commerce** » est conduit par la Direction Générale du Commerce.

### PERIMETRE DU PROGRAMME

---

Le périmètre du champ du programme se définit comme suit :

Ce qui est dans le programme ....

- la libre circulation et la disponibilité des produits sur l'ensemble du territoire national
- l'identification et la levée des obstacles au commerce
- la révision, la mise en cohérence et la vulgarisation des textes liés au commerce
- la vulgarisation des bonnes pratiques commerciales
- la mise en place et la vulgarisation des instruments de régulation du commerce extérieur
- l'élaboration et la délivrance de la carte de commerçant
- l'encadrement et l'accompagnement du secteur informel

Ce qui n'en fait pas partie (par rapport au programme Concurrence et Protection du consommateur, ...)

- le contrôle des prix et de la qualité des produits et denrées alimentaires
- les actions de promotion des exportations
- les opérations liées à la libre concurrence du marché
- les actions de diversification des offres d'échanges
- Les opérations de création des entreprises

**ACTION N° 1 : Commerce national**

- identifier les opérateurs économiques du secteur commerce
- identifier les circuits de distribution des produits et marchandises
- réviser et vulgariser les textes liés au commerce auprès des commerçants
- établir et délivrer la carte de commerçant et de petit commerce
- identifier et favoriser la levée des obstacles non tarifaires au commerce (appui projet PROGACOM)

**ACTION N° 2 : Commerce international**

- élaborer et délivrer les instruments de régulation du commerce extérieur
- élaborer et suivre les statistiques du commerce extérieur
- faciliter les échanges (actions transversales concertées)
- collecter, promouvoir, vulgariser les accords commerciaux (actions transversales concertées)
- vulgariser via internet le cadre juridique et réglementaire lié au commerce

De l'état des lieux et du diagnostic de la situation, ressortent les idées forces suivantes sur le plan des échanges internationaux :

- le Gabon a pris des engagements internationaux devant faciliter ses échanges commerciaux mais il doit pour cela adapter maintenant en conséquence sa réglementation nationale
- le Gabon a signé beaucoup d'accords commerciaux internationaux mais n'a pas de suivi de ce qu'ils lui ont apporté sur le plan de l'exportation de ses produits
- les échanges commerciaux transfrontaliers restent modestes et peuvent être développés
- les entreprises créées sont le plus souvent des structures individuelles ou de très petites tailles moins enclines à la conquête de marchés extérieurs et peu préparées à affronter la concurrence sur les marchés sous régionaux et internationaux.

Sur le plan du commerce domestique cette fois, il ressort les idées forces suivantes :

- le secteur informel reste très important
- beaucoup d'entreprises sont très dépendantes des marchés de l'Etat
- les freins au développement du commerce domestique sont nombreux : contrôles souvent non justifiés de plusieurs administrations
- la vente des produits d'occasion constitue un réel danger pour les consommateurs.

D'autres constats majeurs nécessitent une action dans la durée :

- l'administration connaît mal les entreprises et les commerces gabonais et conduit très peu d'actions ciblées dans leur direction ;
- le commerce domestique fait l'objet d'un très faible suivi et les données statistiques sur celui-ci font cruellement défaut ;
- la coopération interministérielle en vue de la promotion des échanges est à développer (DGC, DGCC, DGDDI, MAE et tous les Départements sectoriels)
- la coopération est à développer avec l'APIEX, avec le CDE et avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie.

Les attentes des autorités politiques, des opérateurs économiques, de la société civile en matière de promotion des échanges sont :

- Les autorités politiques: l'insertion de façon durable du Gabon dans les échanges commerciaux régionaux et mondiaux grâce à l'amélioration de l'environnement des affaires, à la facilitation des échanges, à la lisibilité et visibilité au plan national et international du cadre juridique et réglementaire et aux actions de promotion des exportations ;
- Les opérateurs économiques: la consolidation, la capitalisation et la vulgarisation des dispositifs d'appui institutionnel, financier et promotionnel mis en place par le gouvernement ;
- la société civile: la disponibilité et l'accessibilité des marchandises et produits

Les principaux éléments de contexte et les faits marquants récents sont :

- la lisibilité et la prévisibilité du PSGE (la déclinaison du PSGE en plan opérationnel avec des missions programmes-actions-résultats attendus) ainsi que l'encrege institutionnel de chaque programme ;
- La mise en œuvre du devis programme n°2 du Programme d'Appui au commerce (PROGACOM) qui vise un renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et des personnels de la Direction Générale du Commerce et des organisations intermédiaires d'appui à la compétitivité des entreprises ;
- L'inscription budgétaire en investissement au titre du budget 2013 en faveur de ce programme.

Les points forts de l'action de l'Etat en matière de promotion des échanges sont :

- La diversification de la base économique du pays aux fins de réduire la dépendance des ressources budgétaires de l'Etat de la rente pétrolière et des mines;
- La recherche de nouveaux partenaires économiques par la signature de nouveaux accords de coopération;
- L'élaboration avec l'appui de la CNUCED et de l'OMD d'un Plan National de mise en œuvre du futur accord de l'OMC sur la facilitation des échanges;
- L'obtention d'un financement de l'UE de 3 millions d'euros dans le cadre du 10<sup>ème</sup> FED pour un programme d'appui au commerce et aux organisations intermédiaires d'appui à la compétitivité des entreprises (PROGACOM) ;
- La révision du cadre juridique et réglementaire lié au commerce afin de le rendre lisible et visible au plan national et international ;
- L'affirmation de l'engagement du Gabon au processus d'intégration sous régionale et régional avec pour corollaire la libre circulation des biens et des personnes et la création par l'Union Africaine, de la Zone de Libre Echange Continentale (ZLEC).

L'objectif global du programme « Promotion des Echanges » consiste à favoriser les échanges commerciaux en rendant le cadre juridique et réglementaire commercial plus lisible et plus attrayant pour les acteurs économiques et en facilitant les formalités en ce qui concerne les opérations commerciales.

Cet objectif découle du PSGE qui fixe clairement comme objectifs de bâtir un cadre général des affaires de classe internationale et de favoriser l'émergence d'un secteur privé local dynamique et inséré dans les réseaux d'échanges mondiaux.

## ENJEUX

---

- Mieux connaître les opérateurs du secteur du commerce ;
- Permettre au Gabon de tirer pleinement parti des accords de coopération signés
- Faciliter les échanges domestiques et extérieurs ;
- Promouvoir l'activité commerciale.



## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

**OBJECTIF N°1** : Avoir élaboré un nouveau projet de code de commerce prenant en compte les engagements internationaux ;

**OBJECTIF N°2** : Etre parvenu à promouvoir les échanges commerciaux avec les pays de la CEMAC

**OBJECTIF N°3**: Etre parvenu à bien connaitre les entreprises exportatrices et leurs filières de rattachement

**OBJECTIF N°4**: Etre parvenu à réduire le poids du secteur informel dans le petit commerce

**OBJECTIF N°5**: Etre parvenu à démanteler les entraves à la promotion des échanges

**OBJECTIF N°6**: Etre parvenu à délivrer 24 000 cartes de commerçants

**OBJECTIF N°7**: Etre parvenu à élaborer la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales

**OBJECTIF N°8**: Etre parvenu à tirer pleinement profit des avantages offerts par le programme AGOA

**OBJECTIF STRATEGIQUE N° 1: Avoir élaboré un nouveau projet de code de commerce prenant en compte les engagements internationaux.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Résultat annuel attendu**

- Résultat annuel: La démarche d'élaboration du nouveau code de commerce a avancé à 25 % (état des lieux élaboré)

**Résultat annuel effectivement atteint**

- Résultat annuel: 12,25% de la démarche d'élaboration du nouveau code de commerce a été réalisé, et 12,75% de l'année 2015 reste à atteindre

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision Actualisée PAP	2015 Réalisation	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du nouveau code de commerce	%	NA	25 %	25%	12,25 %	30%	100 % (2018)

Source : DGC

**Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

Le résultat attendu en 2015 de la démarche d'élaboration du nouveau code de commerce est de 25% (état des lieux élaboré).

Le résultat réel effectivement réalisé est de 12,5%, soit la moitié de ce qui est attendu en raison de la difficulté de réunir les membres du comité d'élaboration du code de commerce, consécutivement au non-paiement des perdiems des experts dans la première phase, malgré la requête formulée en vue de doter l'objectif en moyens adéquats ;

Le facteur bloquant demeurant la difficulté de mobiliser les experts, si cette étape n'est pas effectuée, il se pourrait qu'il en soit de même des prochaines années restantes pour l'atteinte de l'objectif.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N° 2: Etre parvenu à promouvoir les échanges commerciaux avec les pays de la CEMAC.**

**Niveau de réalisation des résultats attendus annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Quatre (04) stratégies d'actions sont élaborées : Cameroun, Guinée-Equatoriale, Congo-Brazzaville, Tchad

**Résultats annuels effectivement atteints**

- aucune stratégie d'action n'a été élaborée

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisation	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle

Nombre de stratégies d'action élaborées	Nombre	NA	0	4	0	5 (cumulé 2015-2016)	NA
Taux moyen de mise œuvre des programmes d'action annuels bilatéraux	%	NA	NA	NA	NA	80%	90 % (2017)
Volume des échanges commerciaux Gabon-CEMAC	F CFA	NC	NC	NC	NC	NC	NC

Source : DGC

#### Explication du niveau d'atteinte

L'absence de dialogue de gestion entre la tutelle et les services techniques du commerce est à l'origine de la non atteinte du résultat.

En perspective, l'instauration d'un dialogue de gestion permettrait d'atteindre les résultats escomptés.

La cible de l'indicateur n°2 a été revue à la baisse dans le PAP 2016.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N° 3: Etre parvenu à bien connaitre les entreprises exportatrices et leurs filières de rattachement.**

#### Niveau de réalisation des résultats annuels

##### Rappel des résultats annuels attendus

- Résultat annuel N°1 : Le fichier des entreprises exportatrices à concevoir.
- Résultat annuel N°2 : 500 entreprises exportatrices à enregistrer dans le fichier.
- Résultat annuel N°3 : 500 entreprises exportatrices doivent faire l'objet d'une fiche de présentation synthétique

##### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Le fichier des entreprises exportatrices est partiellement conçu : taux d'avancement 30% ;
- Résultat annuel N°2 : 89 entreprises exportatrices ont été identifiées mais pas encore enregistrées ;
- Résultat annuel N°3 : 89 entreprises exportatrices ont fait l'objet d'une fiche de présentation synthétique.

#### Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision	2015 Réalisation	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans	%	NA	12%	88%	30 %	-58%	NA	NA

l'élaboration du fichier								
Nombre d'entreprises identifiées non enregistrées dans le fichier	Nombre	NA	NA	500	89	-411	110	550 (2018)
Nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'une fiche synthétique	Nombre	NA	NA	500	89	-411	110	550 (2018)

Sources : DGC, DGD (DG Douane),

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats**

A ce jour, les résultats suivants ont été atteints :

- Taux d'élaboration du fichier des entreprises exportatrices est estimé à 30% ;
- 89 entreprises exportatrices dans le fichier sont identifiées et enregistrées dans le fichier manuel ;
- 89 entreprises exportatrices ont une fiche synthétique.

Le fichier des entreprises est encore dans la phase de conception. Les entreprises identifiées sont issues du fichier produit par les services de la douane. L'examen de ce fichier fait ressortir 89 entreprises exportatrices réellement en activité.

L'objectif est reconduit en 2016, cependant l'échéance pluriannuelle a été reportée à 2018.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N° 4 : Etre parvenu à réduire le poids du secteur informel dans le petit commerce.**

### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

#### **Rappel des résultats annuels attendus**

- Résultat annuel N°1 : 5500 petits commerces informels à recenser ;
- Résultat annuel N°2 : 5000 cartes de petit commerce à délivrer ;

#### **Résultat annuel effectivement atteint**

- Résultat annuel N°1 : Aucun petit commerce n'a été recensé en 2015 ;
- Résultat annuel N°2 : Aucune carte n'a été délivrée.

### **Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisation	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de petits commerces informels	Nombre		0	5500	0	3000	19000 (cumulé 2014-2018)

recensés							
Nombre de cartes de petits commerces délivrées	Nombre		0	5000	0	3000	18000 (cumulé 2014-2018)

Source : DGC

#### **Explication du niveau d'atteinte des résultats**

L'absence du support juridique actualisé a entraîné la non-exécution de cet objectif

Il est à signaler que cet objectif a fusionné avec l'objectif n°6, les cibles 2016 ont été réduites à 3000 et l'échéance pluriannuelle est passée de 2017 à 2018 dans le PAP 2016.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N° 5: Etre parvenu à démanteler les entraves à la promotion des échanges.**

#### **Niveau de réalisation des résultats**

##### **Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : le recensement des entraves aux échanges et l'analyse de ces entraves à réaliser
- Résultat annuel N°2 : 2 entraves aux échanges à lever.

##### **Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : le recensement des entraves aux échanges et l'analyse de ces entraves sont réalisées
- Résultat annuel N°2 : aucune entrave aux échanges n'a été levée.

##### **Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisation	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche de recensement et d'analyse	%	NA	NA	100%	20 %	80%	NA
Nombre d'entraves levées	Nombre	NA	NA	2	0	2	5 (cumulées-2018)

Source : DGC

#### **Explication du niveau d'atteinte des résultats**

- Le cadre juridique obsolète et les difficultés à mobiliser les membres du comité sont à l'origine du non atteint des résultats.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N° 6: Etre parvenu à délivrer 24000 cartes de commerçant.**

#### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

##### **Rappel du résultat annuel attendu**

- Résultat annuel N°1 : 8000 cartes de commerçants à délivrer

##### **Résultat annuel effectivement atteint**

- Résultat annuel N°1 : 2500 cartes de commerçants ont été délivrées

## Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision	2015 Réalisation	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de cartes de commerçants établies et délivrées	Nombre	NA	4018	8 000	6 518 (cumulé 2014-2015)	-1 482	12 000 (cumulé 2014- 2016)	24 000 (cumulé 2014-2018)

Source : DGC

### Explication du niveau d'atteinte des résultats

Cet objectif prévoyait :

- 8000 (cumulés 2014-2015) cartes de commerçants à délivrer, soit environ 4 000 cartes de commerçants pour l'année 2015 ;

A ce jour, les résultats suivants ont été atteints :

- 6 518(cumulés 2014-2015) cartes de commerçants ont été délivrées, soit environ 2 500 cartes pour l'année 2015 ;

L'opération d'établissement et de délivrance des cartes de commerçants étant suspendue en cours d'année, le résultat attendu n'a pu être atteint.

Il est à signaler que cet objectif a fusionné avec l'objectif n°4 et l'échéance pluriannuelle est passée de 2017 à 2018 dans le PAP 2016.L'échéance est repoussée à 2018 dans le PAP 2016.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N° 7: Etre parvenu à élaborer la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales.**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel du résultat annuel attendu

- La nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales est élaborée

#### Résultats annuel effectivement atteint

- La nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales est élaborée à 30%

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2014 Prévision	2015 Réalisation	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales	%	NA	NA	NA	30%	25%	100% (2018)

Source : DGC

## Explication du niveau d'atteinte des résultats

Le résultat réel effectivement réalisé est de 30%, suite à la difficulté de réunir les membres du comité d'élaboration de la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales, consécutivement à l'absence d'une inscription budgétaire spécifique.

Aussi, la cible 2016 a-t-elle été réduite à 25% et l'échéance pluriannuelle repoussée à 2018 dans le PAP2016.

## **OBJECTIF STRATEGIQUE N° 8: Etre parvenu à tirer pleinement profit des avantages offerts par le programme AGOA**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats annuels attendus

- Résultat annuel N°1 : La valeur des exportations dans le cadre de la loi AGOA doit être réalisée à 900 millions F CFA ;
- Résultat annuel N°2 : 2 exportateurs doivent profiter du programme AGOA ;
- Résultat annuel N°3 : La journée nationale de l'AGOA à organiser ;
- Résultat annuel N°4 : Le forum international de l'AGOA à organiser.

#### Résultats effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Aucune exportation dans le cadre du programme AGOA n'a été renseignée par les parties prenantes sectorielles.
- Résultat annuel N°2 : aucun exportateur n'a profité du programme AGOA ;
- Résultat annuel N°3 : La journée nationale de l'AGOA a été organisée ;
- Résultat annuel N°4 : Le forum international de l'AGOA a été organisé.

#### Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision	2015 Réalisation	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Volume des exportations dans le cadre AGOA	FCFA	NA	274M	900 M	NA	1Mild	2 Milds (2018)
Nombre d'exportateurs dans le cadre AGOA	Nombre	NA	NA	2	NA	2	10 (2017)
Taux d'avancement du projet de journée nationale de l'AGOA	%	NA	NA	100%	100%	100%	100%
Taux d'avancement du projet de forum international de l'AGOA	%	NA	NA	NA	100%		

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats**

L'absence d'une stratégie nationale AGOA ne permet pas de disposer des mécanismes de collecte des données commerciales quantitatives liées à ce programme.

Pour 2016, l'élaboration d'une stratégie nationale AGOA et la création d'un centre de ressources AGOA permettront de mieux tirer profit de ce programme.

L'échéance de pluriannuelle de l'indicateur n°1 a été reportée à 2018 et la cible est passée de 1,5 milliards FCFA à 2 milliards de FCFA. Les indicateurs n° 2, 3 et 4 ont été supprimés dans le PAP 2016.



# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
<b>13.507.1</b> <i>Promotion du Commerce National</i>	<b>368 943 448</b>	<b>339 835 858</b>	<b>- 29 107 590</b>	<b>368 943 448</b>	<b>339 835 858</b>	<b>- 29 107 590</b>
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	235 116 000	236 001 000	885 000	235 116 000	236 001 000	885 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	110 877 448	103 834 858	- 7 042 590	110 877 448	103 834 858	- 7 042 590
Titre 4. Dépenses de transfert	22 950 000	-	- 22 950 000	22 950 000	-	- 22 950 000
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>13.507.2</b> <i>Promotion du Commerce International</i>	<b>1 298 845 844</b>	<b>1 187 130 730</b>	<b>- 111 715 114</b>	<b>1 298 845 844</b>	<b>1 187 130 730</b>	<b>- 111 715 114</b>
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	870 431 944	819 068 818	- 51 363 126	870 431 944	819 068 818	- 51 363 126
Titre 4. Dépenses de transfert	374 013 900	321 821 993	- 52 191 907	374 013 900	321 821 993	- 52 191 907
Titre 5. Dépenses d'investissement	54 400 000	46 239 919	- 8 160 081	54 400 000	46 239 919	- 8 160 081
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>13.507</b> <b>Total pour le Programme</b>	<b>1 667 789 292</b>	<b>1 526 966 588</b>	<b>- 140 822 704</b>	<b>1 667 789 292</b>	<b>1 526 966 588</b>	<b>- 140 822 704</b>
<b>Dont :</b>						
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>235 116 000</b>	<b>236 001 000</b>	<b>885 000</b>	<b>235 116 000</b>	<b>236 001 000</b>	<b>885 000</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>981 309 392</b>	<b>922 903 676</b>	<b>- 58 405 716</b>	<b>981 309 392</b>	<b>922 903 676</b>	<b>- 58 405 716</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>396 963 900</b>	<b>321 821 993</b>	<b>- 75 141 907</b>	<b>396 963 900</b>	<b>321 821 993</b>	<b>- 75 141 907</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>54 400 000</b>	<b>46 239 919</b>	<b>- 8 160 081</b>	<b>54 400 000</b>	<b>46 239 919</b>	<b>- 8 160 081</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### Explication des principaux écarts

L'écart observé de **140 822 704 FCFA** de crédits disponibles se traduit en partie par la non levée de la réserve obligatoire (**96 921 860 F CFA**), mais aussi par la lourdeur administrative dans le traitement des dossiers des dépenses.

Pour ce qui est du titre 2, le nouveau système de rémunération encours depuis juillet 2015 a entraîné une augmentation substantielle de la masse salariale. Ceci explique le dépassement de **885 000 F FCFA** de crédits consommés.

L'écart du titre 3 d'un montant de **58 405 716 F CFA** est lié à hauteur de **84%** à la réserve obligatoire non levée, soit un montant **49 065 469 FCFA**.

L'écart **titre 4** d'un montant de **75 141 907 FCFA** est dû en partie à la sortie du CDE du programme et à la réserve obligatoire non levée de **39 696 390 FCFA**, soit 52,8% des crédits disponibles pour ce titre.

Les crédits disponibles du titre 5, correspondent à la réserve obligatoire qui n'a pas été levée.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et du titre		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
<b>13.507</b>	<b>Promotion des échanges</b>	<b>1 667 789 292</b>	<b>-141 707 704</b>	<b>885 000</b>	<b>1 526 966 588</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	235 116 000	-	885 000	236 001 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	981 309 392	- 58 405 716	-	922 903 676
	Titre 4. Dépenses de transfert	396 963 900	- 75 141 907	-	321 821 993
	Titre 5. Dépenses d'investissement	54 400 000	- 8 160 081	-	46 239 919
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Les crédits disponibles du programme en fin d'exercice budgétaire d'un montant de **141 707 704 F CFA** transférés à la mission "Provisions" se répartissent ainsi qu'il suit :

- Titre 3 : **58 405 716 F CFA**
- Titre 4 : **75 141 907 F CFA**
- Titre 5 : **8 160 081 F CFA**

Par ailleurs, le programme a reçu des crédits supplémentaires sur les dépenses de personnel pour un montant de **885 000 F CFA** afin de se conformer au NSR intervenu en juillet 2015.

### Annulations

Le programme n'a pas effectué d'annulation de crédits.

### Reports

Le programme n'a pas effectué de reports de crédits.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A		110	141				141
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B		204	258				258
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C		102	107				107
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)		416	506				506
Main d'œuvre non permanente		85	94				94
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>		<b>502</b>	<b>600</b>				<b>600</b>

### Explication des évolutions

Au terme du redéploiement des effectifs qui a eu lieu en 2014, aucun mouvement des effectifs n'a été enregistré en 2015.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

ACTION	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
13.507.1:Promotion du Commerce National	235 116 000	235 116 000	236 001 000	236 001 000	885 000	885 000
<b>Total des crédits du titre 2 consommés</b>	<b>235 116 000</b>	<b>235 116 000</b>	<b>236 001 000</b>	<b>236 001 000</b>	<b>885 000</b>	<b>885 000</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2

Ouverts à hauteur de 235 116 000FCFA, les crédits du titre 2 ont connu une légère augmentation à la consommation du fait de la hausse des salaires intervenue dans le cadre du nouveau système de rémunération (NSR) depuis juillet 2015.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

ACTION	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
<b>13.507.1:Promotion du Commerce National</b>	<b>110 877 448</b>	<b>110 877 448</b>	<b>103 834 858</b>	<b>103 834 858</b>	<b>-7 042 590</b>	<b>-7 042 590</b>
Elaboration de la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales	3203476	3203476	3000000	3000000	-203 476	-203 476
Surveillance des marchés	55634076	55634076	52 100 358	52 100 358	-3 533 718	-3 533 718
Opération de contrôle des stocks de produit	3203476	3203476	3 000 000	3 000 000	-203 476	-203 476
Carte de commerçant	5339126	5339126	5 000 000	5 000 000	-339 126	-339 126
Code de commerce (Travaux préparatoires)	5839328	5839328	5 468 460	5 468 460	-370 868	-370 868
Suivi et mise œuvre des activités des Comités Nationaux du commerce	26695630	26695630	25 000 000	25 000 000	-1 695 630	-1 695 630
Mission permanentes du programme	10962336	10962336	10 266 040	10 266 040	-696 296	-696 296
<b>13.507.2:Promotion du Commerce International</b>	<b>870 431 944</b>	<b>870 431 944</b>	<b>819 068 818</b>	<b>819 068 818</b>	<b>-51 363 126</b>	<b>-51 363 126</b>
Organisation de la journée nationale et du forum AGOA	831 578 947	831 578 947	790000000	790 000 000	-41 578 947	-41 578 947
Fichier des entreprises exportatrices et leurs filières de rattachement	1 578 948	1 578 948	1 500 000	1 500 000	-78 948	-78 948
Promotion et développement des échanges commerciaux	37 274 049	37 274 049	27 568 818	27 568 818	-9 705 231	-9 705 231
<b>Total des crédits du titre 3 consommés</b>	<b>981 309 392</b>	<b>981 309 392</b>	<b>922 903 676</b>	<b>922 903 676</b>	<b>-58 405 716</b>	<b>-58 405 716</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées

Pour l'action 1, les crédits exécutés (**103 834858 F CFA**) ont financé les activités suivantes :

- Elaboration de la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales **3 000 000 F CFA**
- Surveillance des marchés : **52 100 358 F CFA**
- Opération de contrôle des stocks de produit : **3 000 000 F CFA**
- Carte de commerçant : **5 000 000 F CFA**
- Code de commerce (Travaux préparatoires) : **5 468 460 F CFA**
- Suivi et mise œuvre des activités des Comités Nationaux du commerce : **25 000 000 F CFA**
- Mission permanentes du programme : **10 266 040 F CFA**

Pour l'action 2 : les crédits exécutés (**819 068 818 F CFA**) ont financé les activités ci-après :

- Organisation de la journée nationale et du forum AGOA : **790 000 000 F CFA**
- Elaboration du fichier des entreprises exportatrices et leurs filières de rattachement : **1 500 000 F CFA**
- Promotion et développement des échanges commerciaux : **27 568 818 F CFA**

#### TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

ACTION	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
<b>13.507.1:Promotion du Commerce National</b>	<b>25 500 000</b>	<b>25 500 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-25 500 000</b>	<b>-25 500 000</b>
cotisation OMC	25 500 000	25 500 000	0	0	-25 500 000	-25 500 000
<b>13.507.2:Promotion du Commerce International</b>	<b>371 463 900</b>	<b>371 463 900</b>	<b>321 821 993</b>	<b>321 821 993</b>	<b>-49 641 907</b>	<b>-49 641 907</b>
Subvention CDE	371 463 900	371 463 900	321 821 993	321 821 993	-49 641 907	-49 641 907
<b>Total des crédits du titre 4 consommés</b>	<b>396 963 900</b>	<b>396 963 900</b>	<b>321 821 993</b>	<b>321 821 993</b>	<b>-75 141 907</b>	<b>-75 141 907</b>

#### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires

Les transferts concernent :

- La subvention allouée à l'opérateur CDE ayant servi au paiement des salaires ;
- La cotisation internationale due à l'OMC mais elle n'a pas été exécutée.

#### TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ACTION	Crédits de titre 5 prévus dans la LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
13.507.2:Promotion du Commerce International	54 400 000	54 400 000	46 239 919	46 239 919	8 160 081	8 160 081
<b>Total des crédits du titre 5 consommés</b>	<b>54 400 000</b>	<b>54 400 000</b>	<b>46 239 919</b>	<b>46 239 919</b>	<b>8 160 081</b>	<b>8 160 081</b>

#### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement

Aucun projet de développement n'avait été prévu. Cependant, au regard du manque de véhicules administratifs pour le personnel encadrant, l'utilisation de ces crédits (**46 239 919 FCFA**), sur la base de l'historique des engagements dans VECTIS a été donc orientée vers l'acquisition de 3 véhicules et l'achat des pièces détachées à savoir :

- MITSUBISHI **1950000 FCFA**
- NISSAN HARD BODY D/C 4X4 **6740000 FCFA**
- RAV4 5 Portes Grand Luxe **1950000 FCFA**
- Pièces détachées **499919 FCFA**

# BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

## OPERATEUR CENTRE DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Le Centre de Développement des Entreprises (CDE) est l'opérateur de l'Etat. Il est rattachée au Ministère du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Développement des Services.

Il est sous la responsabilité du Directeur Général, **Monsieur Alfred NGUIA BANDA**.

Il est depuis 2015 absorbé par l'ANPI.

### Crédits consommés en 2015 par l'opérateur CDE

Programmes	Titre 4. Transferts	
	Crédits ouverts	Crédits consommés
13.507. A2.K1:Opérateur-CDE-AC A.P.I.P	301 463 900	264 317 510
13.507. A2.K1:Opérateur-CDE-Libreville	70 000 000	57 504 483
<b>Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique</b>	<b>371 463 900</b>	<b>321 821 993</b>

### Commentaires relatifs à la contribution financière de l'Etat :

Les crédits alloués au CDE, soit **371 463 900 FCFA**, ont servi à payer les salaires du personnel à hauteur de **321 821 993 F CFA**

### Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

L'absorption du CDE par l'ANPI n'a pas permis l'atteinte des objectifs.

# PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE L'ENTREPRENEURIAT ET DU COMMERCE

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

---

### PERIMETRE DU PROGRAMME

---

Le programme pilotage et soutien aux politiques de l'Entrepreneuriat et du commerce a pour principales missions la définition des orientations stratégiques, la coordination technique et l'administration générale des services du Ministère du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Développement des Services.

Le programme Pilotage et Soutien comprend toutes les fonctions transversales qui viennent en appui des programmes des politiques. Ces fonctions sont aujourd'hui portées par des Directions Centrales (Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques et Etudes, Affaires Juridiques et Financières).

Ce programme est piloté par le Responsable de programme (RPROG), **Monsieur Jean-Remy AGAMBOUE NKANGUE**, Secrétaire Général du Ministère.



Programme pilotage et soutien aux politiques de l'Entrepreneuriat et du commerce est segmenté en deux actions :

- Pilotage de la stratégie ministérielle ;
- Coordination administrative.

### **ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle**

Cette action est mise en œuvre par les services du cabinet du Ministre et de l'Inspection Général des Services du Ministère. Elle consiste en :

- La conception de la stratégie ministérielle en matière de l'Entrepreneuriat et du commerce ;
- L'anticipation des évolutions en matière de politique et de développement des PME, des artisans et des acteurs de l'économie sociale et de lutte contre la pauvreté ;
- L'application du contrôle de la performance du département.

### **ACTION N° 2 : Coordination administrative**

L'action **Coordination administrative** est portée par le Secrétaire Général du Ministère. Cette action consiste en :

- La coordination de la politique de gestion des ressources humaines, de gestion financière, budgétaire et patrimoniale, des systèmes d'information et de la communication ;
- L'orientation, la supervision et la coordination de l'action des programmes du ministère ;
- L'appui des programmes de politiques publiques à travers les fonctions soutien.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

---

Le programme pilotage et soutien englobe un ensemble des fonctions transversales parmi lesquelles on distingue :

- La fonction Gestion des Ressources Humaines
- La fonction Système d'Information
- La fonction Communication
- La fonction budgétaire et des Moyens Généraux
- La fonction Patrimoine Immobilier
- La fonction Documentation et Archive
- La fonction Etude et Statistique
- La fonction Juridique et Contentieux

Sur l'ensemble de ces fonctions on note :

- Une inégale répartition des effectifs et une inadéquation entre les profils et le poste ;
- Des moyens de transport et des outils de travail insuffisants ou inopérants (Ordinateurs, photocopieurs, bureau, meuble de rangement) ;
- Des structures d'accueil insuffisantes (certains responsables n'ont pas de bureaux ou les partagent avec leur collaborateur) ;
- Une absence des statistiques au sein du Ministère ;
- Une communication interne et externe presque inexistante ;
- Un suivi et une gestion du patrimoine problématique ;
- Un fond documentaire et d'archives quasi inexistant.

Les stratégies d'actions à mettre en place reposent sur :

- Le renforcement des capacités du personnel tant du programme soutien que des programmes de politiques publiques ;
- Le développement des systèmes d'information en vue de la production des statistiques et de l'amélioration de la gestion des données ;
- L'élaboration des programmes d'équipement en moyens roulants, en mobilier et ameublement, en outils de travail (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs) ;
- La mise en place d'un plan de communication susceptible de divulguer les actions de la mission entrepreneuriat et commerce ;
- Le développement des mécanismes de gestion et de suivi du patrimoine du Ministère ;
- La construction, à long terme, d'un bâtiment pour abriter l'ensemble des services du Ministère ;
- L'aménagement, à court terme, des locaux d'Awendjé ;
- La mise en place d'une salle d'archives et de documentation et un système d'archivage numérique.

## ENJEUX

---

- Enjeu 1 : Coordonner et veiller au travail en synergie des programmes de la mission.
- Enjeu 2 : Assurer une meilleure assistance et conseil aux sectoriels dans l'accomplissement de leur mission.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

**OBJECTIF N°1** : Sur la période 2014-2017 avoir développé un système performant de gestion des Ressources Humaines

**OBJECTIF N°2** : Sur la période 2014-2017, être parvenu à définir et à mettre en œuvre un système efficace de pilotage et de management de la Mission

**OBJECTIF N°3** : Sur la période 2014-2017, être parvenu à moderniser l'organisation et le fonctionnement des Directions du Programme

**OBJECTIF N°4** : Sur la période 2014-2017, être parvenu à doter le Ministère d'un système d'archivage et de documentation physique et électronique

**OBJECTIF N°5** : Sur la période 2014-2017, être parvenu à améliorer significativement les conditions de travail des Agents du Ministère

**OBJECTIF N°6** : Avoir réussi d'ici à fin 2017 à mettre en place un système d'information ministériel intégré

**OBJECTIF N°7** : Etre parvenu à définir et à mettre en œuvre d'ici à fin 2017 un plan de communication ministériel interne et externe

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Sur la période 2014-2017, être parvenu à mettre en place un système performant de gestion des Ressources Humaines**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu 1 : 479 agents du Ministère doivent bénéficier d'une action de formation, dont 226 au programme Soutien, 53 au programme Entrepreneuriat et 200 au programme Echanges ;
- Résultat annuel attendu 2 : 200 agents du Ministère doivent être chacun dotés d'une fiche de poste ;
- Résultat annuel attendu 3 : les 3 programmes de la mission doivent avoir un titre 2 intégralement renseigné.

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : 75 agents du Ministère ont bénéficié d'une action de formation, dont 40 au programme Soutien, 20 au programme Entrepreneuriat et 12 au programme Echanges ;
- Résultat annuel attendu N°2 : 81 agents du Ministère sont dotés chacun d'une fiche de poste ;
- Résultat annuel attendu N°3 : aucun programme de la mission n'a obtenu un titre 2 intégralement renseigné.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisation	Ecart 2015 (Réalisation - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2018
Nombre d'agents du Ministère ayant bénéficié d'une action de formation	Nombre	22	142	173	<b>75</b>	-98	173	500 (cumul)
Nombre de PAP 2016 du Ministère avec un titre 2 intégralement renseigné	Nombre	0	3	3	<b>0</b>	-3	4	4
Nombre d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste	Nombre	0	100	100	<b>81</b>	-11	100	700 (cumul)

Source : SG, DCRH

**Explication du niveau d'atteinte des résultats**

Outre le suivi des carrières des agents, l'objectif visait, pour cette année, le renforcement de capacités des agents, l'élaboration des fiches de poste, la maîtrise de la masse salariale par programme :

**Résultat 1 :** Dans le cadre du renforcement de capacités, des séminaires de formation sur la rédaction et la déontologie administratives ont été organisés à :

- l'intention des chargés d'études du Secrétariat Général et des Directions Centrales opérationnelles soit 25 participants ;
- l'endroit des délégués provinciaux soit 15 participants ;
- l'endroit des agents du commerce soit 35 participants.

**Résultat 2 :** Sur la base du modèle transmis par la Direction Générale de la Fonction Publique, quelques fiches de poste ont été élaborées et doivent être validées pour permettre la généralisation. Les modèles de fiches de poste vont être transmis aux différents responsables pour leur permettre de produire les fiches de postes des agents.

**Résultat 3 :** La masse salariale de la MONP est quasiment connue. Quelques ajustements doivent être effectués pour tenir compte des augmentations encourus en juillet 2015.

La masse salariale des emplois contractuels et permanents étant toujours en gestion centralisée reste encore logée au programme pilotage et soutien.

L'objectif est maintenu en 2016, cependant les cibles ont été revues à la baisse et l'échéance pluriannuelle reportée en 2018.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Sur la période de 2014- 2017, être parvenu à définir et à mettre en œuvre un système efficace de pilotage et de management de la Mission**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Résultat annuel attendu : 4 réunions de pilotage multiprogrammes à tenir avec l'ensemble des RPROG de la Mission sur la base des tableaux de bord des programmes

**Résultat annuel effectivement atteint**

- Résultat annuel N°1 : 3 réunions de pilotage multiprogrammes ont été tenues à ce jour avec l'ensemble des RPROG de la Mission sur la base des tableaux de bord des programmes

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2017
Nombre de réunions de pilotage multiprogrammes tenues par l'ensemble des RPROG	Nombre	2	4	4	3	-1	4	4

Source : SG

**Explication du niveau d'atteinte des résultats**

Il s'agit d'organiser une réunion par trimestre soit 4 réunions de pilotage multiprogramme dans l'année.

Le pilotage de la mission s'est traduit par l'organisation de 3 réunions regroupant les différents programmes de la mission.

On note quelques difficultés liées à la mise en œuvre des objectifs dues au contexte économique contraignant.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Sur la période 2014-2017, être parvenu à moderniser l'organisation et le fonctionnement des Directions du Programme**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

Résultat annuel attendu n°1 : le manuel de procédures de la DSCI est élaboré

Résultat annuel attendu n°2 : le manuel de procédures de la DCAD est élaboré

Résultat annuel attendu n°3 : la charte de qualité de service des fonctions support est élaborée

**Résultats annuels effectivement atteints**

Résultat annuel attendu n°1 : ND

Résultat annuel attendu n°2 : ND

Résultat annuel attendu n°3 : 10%

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration de la charte de qualité de service	%	0%	20%	10%	-10%	30%	100%
Taux d'élaboration du manuel de procédures	%	0%	10%	5%	-5%	20%	100%

Source : SG, IGS

**Explication du niveau d'atteinte des résultats**

Il s'agissait de produire les procédures des fonctions support DCAD et DCSI et de produire une charte de qualité pour les fonctions supports opérationnelles (DCAF, DCSI, DCRH) au cours de l'année 2015. Cependant, la DCAD n'étant pas fonctionnelle, les cibles ont été modifiées en cours d'année. Ainsi, les procédures élaborées concernent les Directions Générales du Commerce, des PME, de l'Artisanat, de l'Economie Sociale et des opérateurs (CDE, PROMOGABON), soit 6 procédures produites.

La charte de qualité est en cours d'élaboration et devrait être disponible à mesure que les procédures seront formalisées.

Les informations manquantes relatives à cet objectif sont à compléter par le chef de file.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Sur la période 2014-2017, être parvenu à doter le Ministère d'un système d'archivage et de documentation physique et électronique**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Résultat annuel attendu: le projet Archivage à réaliser à 30% (salle des archives aménagée et équipée, TDR rédigé pour l'acquisition d'un logiciel de gestion)

**Résultat annuel effectivement atteint**

- Résultat annuel: la salle d'entreposage des archives est disponible.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation du projet Archivage	%	0%	0%	30%	10%	-20%	40%	100%

Source : SG

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats**

Il est question, d'une part, de disposer d'une salle d'archives entièrement équipées afin de conserver l'ensemble des archives du Ministère du commerce et des PME ; d'autre part, d'élaborer les termes de référence relatifs à l'acquisition d'un logiciel d'archivage.

On note :

- La mise à disposition d'un local pour l'entreposage des archives qui nécessite des aménagements ;
- Les TDR relatifs à l'acquisition d'un logiciel d'archivage (GED) sont en cours d'élaboration.

Cet objectif et l'objectif n°3 ont fusionné en 2016.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Sur la période 2014-2017, être parvenu à améliorer significativement les conditions de travail des Agents du Ministère**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu N°1 : le projet de construction de l'immeuble ministériel à réaliser à 10% (étude préalable intégralement réalisée)
- Résultat annuel attendu N°2 : les TDR du projet de construction des immeubles administratifs provinciaux à élaborer

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : étude préalable non amorcée
- Résultat annuel N°2 : les TDR du projet de construction des immeubles administratifs provinciaux sont en cours d'élaboration

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation du projet de construction de l'immeuble ministériel	%	5%	15%	5%	-10%	0%	100%
Taux de réalisation du projet de construction des immeubles administratifs provinciaux	%	0%	5%	2%	-3%	0%	100%

Source : SG

**Explication du niveau d'atteinte des résultats**

Il s'agit de l'amélioration des conditions de travail des agents du ministère tant à Libreville qu'à l'intérieur du pays.

Cette année a été consacrée à :

- La définition d'un schéma directeur d'aménagement des espaces administratifs du Ministère ;
- L'élaboration des Termes de Référence relatifs à la construction des immeubles ministériels provinciaux ;
- La demande d'un titre foncier auprès des services de l'ANUTTC.

Les réalisations suivantes ont été faites :

- Le schéma directeur d'aménagement des espaces administratifs du Ministère est en cours d'élaboration ;
- Les termes de référence sont en cours de finalisation ;
- La demande de titre foncier est en examen à l'ANUTTC.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Avoir réussi d'ici à fin 2017 à mettre en place un système d'information ministériel intégré**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Résultat annuel attendu N°1 : 500 agents du Ministère à connecter à l'internet

**Résultats annuel effectivement atteint**

- Résultat annuel N°1 : 187 agents du Ministère sont connectés à l'internet

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'agents du Ministère connectés à internet	Nombre	187	500	187	-313	500	



## Explication du niveau d'atteinte du résultat

Cet objectif porte sur l'amélioration des conditions de travail des agents du ministère notamment en offrant des outils de travail (Internet, ordinateurs, logiciels, applications, etc.).

Pour l'année 2015, il a été question de :

- permettre aux agents d'accéder à internet afin de garantir l'efficacité des services et sécuriser leurs outils de travail. Cette opération qui est conduite par l'entreprise INTRACOM GABON, pressentie pour conduire les travaux d'installation du réseau Wifi au site d'Awendjé. Cela va permettre de connecter près de 500 postes simultanément à l'internet.
- installer des lignes téléphoniques dans les bureaux des responsables (Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjointes 1 & 2, certains directeurs, les secrétariats des Directeurs Généraux, et quelques pools de chefs de services et chargés d'études).

## **OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Etre parvenu à définir et à mettre en œuvre d'ici à fin 2017 un plan de communication ministériel interne et externe**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : un plan de communication pluriannuel interne et externe à élaborer
- Résultat annuel attendu N°2 : 4 spots à diffuser à la TV et à la radio

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel attendu N°1 : un plan de communication pluriannuel interne et externe est élaboré
- Résultat annuel attendu N°2 : 2 spots sont diffusés à la TV et à la radio

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Prévision actualisée	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du plan de communication pluriannuel interne et externe est élaboré	%	NA	100%	100%	100%	0%	100%	
Nombre de spots diffusés à la TV et à la radio	Nombre	0	4	4	2	0	0	

Source : SG/Chef de file

### Explication du niveau d'atteinte des résultats

L'objectif porte sur l'élaboration et l'actualisation du plan de communication pluriannuel du Ministère, la réalisation et la diffusion des émissions et des spots publicitaires (événementiels ou non).

Les spots publicitaires réalisés et diffusés concernent pour l'essentiel les spots publicitaires événementiels effectués dans le cadre des événements suivants :

- Le Forum AGOA ;
- Les journées portes ouvertes de l'économie sociale.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
<b>13.514.1</b> <i>Pilotage de la stratégie ministérielle</i>	<b>48 851 728</b>	<b>38 414 587</b>	<b>- 10 437 141</b>	<b>48 851 728</b>	<b>38 414 587</b>	<b>- 10 437 141</b>
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	9 612 000	10 948 500	<b>1 336 500</b>	9 612 000	10 948 500	<b>1 336 500</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	39 239 728	27 466 087	<b>- 11 773 641</b>	39 239 728	27 466 087	<b>- 11 773 641</b>
Titre 4. Dépenses de transfert			-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>13.514.2</b> <i>Coordination administrative</i>	<b>892 983 772</b>	<b>162 722 205</b>	<b>- 730 261 567</b>	<b>892 983 772</b>	<b>162 722 205</b>	<b>- 730 261 567</b>
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	698 588 000	45 138 000	- 653 450 000	698 588 000	45 138 000	- 653 450 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	109 046 432	96 760 605	- 12 285 827	109 046 432	96 760 605	- 12 285 827
Titre 4. Dépenses de transfert	85 349 340	20 823 600	- 64 525 740	85 349 340	20 823 600	- 64 525 740
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>13.514</b> <b>Total pour le Programme</b>	<b>941 835 500</b>	<b>201 136 792</b>	<b>- 740 698 708</b>	<b>941 835 500</b>	<b>201 136 792</b>	<b>- 740 698 708</b>
<b>Dont :</b>						
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	708 200 000	56 086 500	- 652 113 500	708 200 000	56 086 500	- 652 113 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	148 286 160	124 226 692	- 24 059 468	148 286 160	124 226 692	- 24 059 468
Titre 4. Dépenses de transfert	85 349 340	20 823 600	- 64 525 740	85 349 340	20 823 600	- 64 525 740
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

### Explication des principaux écarts

Le niveau global de l'exécution des crédits est de **56 086 500 F CFA**, soit **21,4%** du montant des crédits ouverts. Ce faible taux d'exécution s'explique par la non exécution de la solde permanente dans le programme. Aussi, l'écart observé au niveau du titre 2 (**652 113 500 F CFA**) représente **88%** de l'écart global (**740 698 708 F CFA**).

Les changements intervenus au sommet de notre administration et la non levée de la réserve expliquent les écarts observés au niveau du titre 3.

Quant aux crédits de transfert (Titre 4), ils ont été inscrits par erreur dans le programme. L'écart est donc dû aux difficultés liées à l'exécution de ces crédits.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
13.514	<b>Pilotage et Soutien aux politiques d'entreprenariat et du Commerce</b>	<b>941 835 500</b>	<b>- 742 035 208</b>	<b>1 336 500</b>	<b>201 136 792</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	708 200 000	- 653 450 000	1 336 500	56 086 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	148 286 160	- 24 059 468	-	124 226 692
	Titre 4. Dépenses de transfert	85 349 340	- 64 525 740	-	20 823 600
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Les crédits disponibles du programme en fin d'exercice budgétaire d'un montant de **742 035 208 F CFA** transférés à la mission "Provisions" se répartissent comme suit :

- Titre 2 : **653 450 000 F CFA**
- Titre 3 : **24 059 468 F CFA**
- Titre 4 : **64 525 740 F CFA**

Par ailleurs, le programme a reçu des crédits supplémentaires sur les dépenses de personnel pour un montant de **1 336 500 F CFA** afin de se conformer au NSR intervenu en juillet 2015.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>		1	30				30
<b>Agents de catégorie A</b>		183	93	1		-1	92
Permanents		183	93	1		-1	92
Non permanents							
<b>Agents de catégorie B</b>		227	63				63
Permanents		227	63				63
Non permanents							
<b>Agents de catégorie C</b>		41	20				20
Permanents		41	20				20
Non permanents							
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>		452	176	1		-1	175
<b>Main d'œuvre non permanente</b>		33	22				22
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>		485	228	1		-1	227

### Explication des évolutions

La sortie enregistrée dans le programme concerne un départ à la retraite.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Masse salariale des emplois de l'administration	708 200 000	708 200 000	56 086 500	56 086 500	-652 113 500	-652 113 500
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
<b>Total des crédits de titre 2 consommés</b>	<b>708 200 000</b>	<b>708 200 000</b>	<b>56 086 500</b>	<b>56 086 500</b>	<b>-652 113 500</b>	<b>-652 113 500</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2

Les consommations des crédits portent sur :

- les salaires de la main d'œuvre non permanente (MONP) : **38 086 500 F CFA**; la solde permanente étant en gestion centralisée ;
- le paiement des vacances des enseignants de la filière commerce à l'EPCA soit **18 000 000 FCFA**.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

ACTION	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
<b>13.514.1:Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>39 239 728</b>	<b>39 239 728</b>	<b>27 466 087</b>	<b>27 466 087</b>	<b>-11 773 641</b>	<b>-11 773 641</b>
13.514.1:Pilotage de la stratégie ministérielle	39 239 728	39 239 728	27 466 087	27 466 087	-11 773 641	-11 773 641
<b>13.514.2:Coordination administrative</b>	<b>109 046 432</b>	<b>109 046 432</b>	<b>96 760 605</b>	<b>96 760 605</b>	<b>-12 285 827</b>	<b>-12 285 827</b>
Développement des systèmes	23886806	23886806	21 195 575	21 195 575	-2 691 231	-2 691 231
Amélioration des conditions de travail du personnel	22821986	22821986	20250724	20 250 724	-2 571 262	-2 571 262
élaboration des fiches de postes	1690457	1690457	1500000	1 500 000	-190 457	-190 457
renforcement de capacité des agents du ministère	3380914	3380914	3000000	3 000 000	-380 914	-380 914
fonctionnement courant du programme pilotage et soutien	22798412	22798412	20229806	20 229 806	-2 568 606	-2 568 606
Suivi et coordination des activités administratives	34467856	34467856	30584500	30 584 500	-3 883 356	-3 883 356
<b>Total des crédits du titre 3 consommés</b>	<b>148 286 160</b>	<b>148 286 160</b>	<b>124 226 692</b>	<b>124 226 692</b>	<b>-24 059 468</b>	<b>-24 059 468</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opéra

Les crédits du titre 3 ont servi à la mise en œuvre des activités et opérations ci-après :

- Développement des systèmes d'information (installation du réseau Wifi et du réseau téléphonique au site d'Awendjé) : **21 195 575 FCFA**;
- Amélioration des conditions de travail du personnel (aménagement des espaces de travail du cabinet de ministre, entretien des équipements) : **20 250 724 FCFA** ;
- élaboration des fiches de postes : **1 500 000 FCFA**

- renforcement de capacité des agents du ministère : **3 000 000 FCFA** ;
- fonctionnement courant du programme pilotage et soutien : **47 695 893 FCFA** ;
- Suivi et coordination des activités administratives : **30 584 500 FCFA**.

#### TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

ACTION	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
13.514.2:Coordination administrative	85 349 340	85 349 340	20 823 600	20 823 600	-64 525 740	-64 525 740
<b>Total des crédits du titre 3 consommés</b>	<b>85 349 340</b>	<b>85 349 340</b>	<b>20 823 600</b>	<b>20 823 600</b>	<b>-64 525 740</b>	<b>-64 525 740</b>

#### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires

Les crédits des transferts ont servi à financer une mission du Ministère en Turquie pour **20 823 600 FCFA**

## BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

Il n'y a pas d'opérateur rattaché au programme.